

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2734 - MARDI 11 OCTOBRE 2016

PALAIS DES CONGRÈS

La Nation rend hommage aux victimes des incidents du Pool

La Nation congolaise, dans sa diversité, rend ce mardi 11 octobre 2016, un hommage aux victimes des incidents survenus ces derniers jours dans le département du Pool. Selon un communiqué de presse du ministre de la Communication et des Médias, la cérémonie d'hommage et de recueillement

devant les dépouilles se déroulera à partir de 11 heures sur l'esplanade du Palais des Congrès en présence du président de la République et des Corps constitués nationaux et étrangers.

Pour mémoire, les événements du Pool imputés à Frédéric Bintsamou « alias Pasteur Ntoumi » et les mi-

liciens ninjas ont à ce jour causé la mort de plus d'une vingtaine de personnes dont des agents de force de l'ordre.

De source humanitaire, ils ont occasionné le déplacement de plus de 4000 personnes aujourd'hui sans abris dans ce département voisin de Brazzaville.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Congo affiche son engagement contre les polluants organiques



Les administrations publiques et des organisations de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers du Congo ont, au cours d'un atelier tenu à Brazzaville, examiné les rapports de l'étude consacrés aux défis environnementaux, en matière de polluants organiques au

Congo. Les auteurs des rapports pointent du doigt les installations et équipements utilisés par la Société nationale d'électricité (SNE) et les sociétés pétrolières, notamment les transformateurs électriques qui, selon eux, contiennent d'importantes quantités des polychlorobiphényles

(PCB). « Les études ont montré les limites de notre pays dans la gestion des polluants organiques persistants, en général, et des PCB, en particulier », a déclaré le Conseiller à l'environnement du ministre de tutelle, Joël Loumeto.

Page 3

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

De nouvelles propositions pour identifier des filières porteuses

Non content des propositions faites par le cabinet sénégalais KPMG, le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), a rejeté certains projets jugés non porteurs pour le Congo.

Au nombre de ces projets figure celui portant sur les fleurs coupées, une filière qui, d'après les membres du comité, n'a aucune indication ni sur le marché national ni sous-régional.

« Il était question, à l'issue de cette réunion consacrée à la présentation du rapport d'étape, que nous nous prononçons. Malheureusement, les propositions faites ne sont pas satisfaisantes. Nous leur avons demandé de revoir leur travail en apportant des projets assez structurants qui tiennent compte de la réalité et des besoins du pays », a précisé Joseph Mbossa, coordonnateur du Pade.

Page 3

ELIMINATOIRES MONDIAL 2018

Un premier faux pas pour les Diabes rouges



Alors qu'on les croyait capables de déjouer les pronostics dimanche face aux Pharaons d'Egypte, les Diabes rouges ont mal débuté les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018 en s'inclinant à domicile (1-2). Un score qui compromet les espoirs de tout un peuple.

Page 16

TOGO

Lomé hôte du sommet sur la sécurité maritime en Afrique

La capitale togolaise, Lomé, abrite du 10 au 15 octobre, un sommet extraordinaire axé sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique à l'heure où les Côtes africaines font de plus en plus face aux défis relatifs à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Placé sous l'égide de l'Union africaine, le sommet auquel prendront part plusieurs chefs d'Etat et du gouvernement du continent devrait adopter une charte de sécurité africaine maritime. Il sera, selon un communiqué de presse de l'UA, un lieu d'échanges et de discussions, au-delà de la sécurité pour inclure les questions telles que la pêche, les transports, les mines et le tourisme. Page 9

ÉDITORIAL

Rendons à l'Algérie ...

Page 2

ÉDITORIAL

Rendons à l'Algérie

Oui, rendons à César ce qui est à César et donc à l'Algérie ce qui est à l'Algérie. En rappelant ceci : dans la grande et belle aventure que fut le retour à Brazzaville des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza, le 3 octobre 2006, les plus hautes autorités de ce pays frère ont joué un rôle majeur. Certes l'explorateur humaniste n'en était pas issu puisqu'il était né en Italie et avait opté pour la nationalité française, mais c'est à Alger qu'il vécut les dernières années de sa vie, à Alger que sa famille choisit de l'inhumer, à Alger qu'il reposa pendant plus d'un siècle avec sa femme et ses quatre enfants.

N'oublions donc pas que l'acte historique que fut le transfert de ses cendres à Brazzaville n'aurait jamais pu être accompli si le président Abdelaziz Bouteflika n'avait pas accueilli favorablement la demande qui lui était adressée par la famille de Pierre Savorgnan de Brazza et par le Congo, si les diplomates algériens chargés de mener à bien cette mission délicate ne l'avaient pas conduite avec tout le sérieux nécessaire, si les mille et un problèmes que posait un tel acte n'avaient pas été résolus en association étroite avec l'Italie et avec la France. Et c'est pourquoi il convient de remercier une nouvelle fois l'Algérie d'avoir soutenu jusqu'à son terme ce noble et beau projet.

Ajoutons à ce qui précède que notre gratitude s'impose d'autant plus que le Congo et l'Algérie entretiennent depuis fort longtemps des liens de confiance et d'amitié que rien n'a pu distendre dans les dernières décennies. Engagés dans un même combat qui est celui de l'affirmation de l'Afrique sur le plan international et de l'émergence économique du continent, nos deux nations partagent des valeurs identiques. Ce qui explique pourquoi leurs dirigeants ont oeuvré ensemble lorsque l'heure fut venue de concrétiser le vœu exprimé par Pierre Savorgnan de Brazza de reposer sur la rive du fleuve Congo, au cœur du pays pour lequel il s'était battu sa vie durant et pour lequel il avait consenti les plus grands sacrifices.

Là où il repose désormais, dans la paix du Mémorial qui porte son nom, l'on peut être certain qu'il n'a rien oublié du temps qu'il vécut à Alger, ni du beau cimetière élevé sur les hauteurs de cette ville où il reposa longtemps dans la paix retrouvée. Ce n'est que justice de le rappeler ici et maintenant.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉPARTEMENT DU POOL

Les Dénisiens de Brazzaville sud haussent le ton contre Ntoumi et ses ninjas

Dans une déclaration publiée le 9 octobre, les membres de cette Association ont désigné Frédéric Bintsamou alias « Ntoumi » comme l'ennemi public numéro 1 en soulignant que sa place est en prison.

L'Association les Dénisiens de Brazzaville sud ne pouvait pas rester longtemps sans mot dire, sur la situation qui prévaut dans le département du Pool. Le dimanche dernier les membres de cette association ont donné voix au chapitre. « Les populations du Pool sont victimes des actes barbares innombrables et odieux perpétrés par Frédéric Bintsamou alias Ntoumi et ses ninjas ntsiloulou dont le dessein est le renversement des institutions légales de la République », a indiqué le rapporteur de l'association, Jonas Louzolo donnant lecture de la déclaration. Selon lui, cette situation a replongé le département du Pool dans un désordre socio-politique caractérisé par le déplacement massif des populations, les attaques des trains, véhicules et lieux d'habitation occasionnant d'énormes pertes en vies humaines. Les viols, les voies de fait sur des paisibles



citoyens sur fond d'actes terroristes de toute nature qui menacent la paix et la cohésion sociale allongent la liste des exactions. « Les Dénisiens de Brazzaville sud condamnent fermement ces actes de barbarie. Ils lancent un appel solennel à tous les Congolais épris de paix et de justice d'aider la force publique pour mener à bien l'opération de rétablissement de la sécurité dans le Pool », a déclaré Jonas Louzolo. L'association a par ailleurs demandé au gouvernement de jouer pleinement son rôle et de créer les conditions optimales pour une rentrée scolaire effective dans le département du Pool pour éviter une année blanche dans la localité. A en

croire le rapporteur des Dénisiens de Brazzaville sud, Frédéric Bintsamou est un mal qui gangrène la République. Ses complices et lui ne sont pas les victimes mais plutôt les bourreaux ayant pris en otage, depuis deux décennies, le département fortement sinistré du Pool. « Les Dénisiens de Brazzaville sud appellent le peuple Congolais au discernement et à la vigilance pour ne pas tomber dans le piège scélérate que lui tend Ntoumi chaque jour que Dieu fait en déversant de tonnes de mensonge dans certaines Radios et médias divers qui lui tendent complaisamment une oreille attentive », a fait savoir Jonas Louzolo.

Rominique Nerplat Makaya

L'ACAP condamne les attaques des Ninjas du « Pasteur Ntoumi »

Dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) que préside Vital Balla, messenger de paix des Nations unies, a déploré les attaques à main armée perpétrées par les Ninjas de Frédéric Bintsamou alias « Pasteur Ntoumi »

Il ne se passe plus une seule semaine sans que des agressions des miliciens Ninjas ne soient signalées dans certaines localités du Pool. En effet, selon une évaluation provisoire de la situation, plus de 5000 personnes sont sans

domiciles fixes dans les sous-préfectures du Pool. Kinkala, chef-lieu en compte déjà près de 2000. « L'ACAP déclare avec la dernière énergie que la population du département du Pool ne doit pas être tout le temps comme les animaux des « Massangui » (forêts) », indique la déclaration, condamnant « l'avenure du Pasteur Ntoumi qui s'est prononcé récemment sur les radios étrangères. »

Elle espère, enfin, que le gouvernement de la République, défenseur des causes justes, condamnera les inculpés comme il se doit.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Sociétés : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPARTEMENT DU POOL

André Gakala Oko exige l'arrestation de Ntoumi

Le procureur de la République, André Gakala Oko a ordonné le 10 octobre à la Force publique de tout mettre en œuvre pour rechercher, arrêter et conduire à son parquet le sieur Bintsamou Frédéric alias « Ntoumi », ses coauteurs et ses complices.

À travers cette déclaration, André Gakala Oko a informé l'opinion nationale et internationale que les mandats d'arrêt décernés contre Ntoumi, ses coauteurs et ses complices, le 22 avril dernier, demeurent tenants, c'est-à-dire, exécutoires sans failles par la Force publique.

Cette déclaration du 10 octobre a été motivée, selon le procureur de la République, par l'interview de Ntoumi sur la Radio France internationale (RFI) le 6 octobre relative aux exactions des ex-miliciens ninjas dans le département du Pool. Le procureur de la République a noté que les propos de Ntoumi sont profondément irresponsables, dénués de toute raison.

André Gakala Oko a indiqué que les actes commis par Ntoumi sont de nature terroriste et de grande criminalité. Il a indiqué que c'est à tort que Ntoumi tire prétexte de la contestation de l'élection présidentielle du 20 mars pour commettre des crimes et délits alors que les mécanismes légaux pertinents de contestation sont prévus par les lois et règlements. Cette façon d'agir, a-t-il ajouté, constitue une imposture pour celui qui prétend conduire les âmes au salut.

Roger Ngombé

PARLEMENT

Une vingtaine d'affaires à l'ordre du jour de la session budgétaire du 15 octobre

La Conférence des présidents des deux chambres du Parlement (Assemblée nationale et Sénat), tenue le 08 octobre à Brazzaville, a retenu une vingtaine d'affaires pour la session ordinaire budgétaire du 15 octobre prochain dont la principale est le projet de loi des finances de l'Etat exercice 2017.

À l'Assemblée nationale, les participants à la conférence des présidents ont d'abord fait le point de la 12^e session avant de fixer l'ordre du jour de la 13^e qui s'ouvre le 15 octobre. À l'issue de la dernière session de mai 2016, la chambre basse avait examiné et adopté 12 affaires sur 26, tandis que 14 autres avaient été ajournées pour la prochaine session.

Au Sénat par contre, la plupart des affaires arrêtées sont celles qui n'ont pu être examinées

lors de la 42^e session. Ainsi sur les 18 retenues à la 43^e, quatre seulement sont nouvelles dont le budget de l'Etat exercice 2017. Les autres sont : le budget du Sénat exercice 2017, la loi de règlement des comptes de l'Etat exercice 2015.

Le deuxième secrétaire du Sénat, Dominique Lékoyi, a déclaré qu'il s'agira de voir comment le budget 2015 a été exécuté par le gouvernement avant d'adopter celui de l'année 2017.

Il sera également question au cours de cette session de réaménager certaines commissions permanentes du Sénat, notamment celle des finances et économie dont le président, Antoine Nicéphore Fylla de Saint Eudes a été élevé au rang de ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de

l'emploi et de la formation qualifiante.

Dominique Lékoyi a souligné qu'en dehors de ces 18 affaires retenues, d'autres pourront s'ajouter en cours de session. La Conférence des présidents regroupe pour chaque chambre du Parlement les membres du bureau, les présidents des commissions permanentes et ceux des groupes parlementaires. Le gouvernement était conduit à ces assises par le Premier ministre Clément Mouamba et comprenait entre autres le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, Digne Elvis Tsallissan okombi et le secrétaire général du gouvernement, Benjamin Boumakani. Cette instance du Parlement a pour mission de préparer l'ordre du jour des sessions.

Jean Jacques Koumba

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

L'identification des filières porteuses toujours en attente

Le cabinet sénégalais KPMG commis par le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), à rendre opérationnels les secteurs hors pétrole en République du Congo, a présenté le 7 octobre dernier, le rapport d'étape de l'étude qu'il a menée pendant quatre mois sur le territoire national. Malheureusement, les propositions faites devront être améliorées.

Au niveau de la filière agroalimentaire par exemple, KPMG a proposé le projet fleur-coupé, une filière qui selon les membres du comité n'a aucune indication sur le marché national ni sous-régional. « Nous ne pouvons engager un tel projet d'investissement dans le pays en nous basant sur le marché européen ou asiatique qui est déjà saturé », a indiqué le coordonnateur du Pade, Joseph Mbossa.

Au lieu de développer la biomasse à des fins de production de l'énergie, via l'utilisation des granulés de bois tel que suggéré par ce cabinet dans le cadre de la filière bois, le comité a demandé à ces experts d'approfondir leur réflexion sur des projets qui offriraient au Congo, la possibilité d'acquérir des outils de séchage du bois, puis de le transformer sur place jusqu'au 3^e degré. Des projets de renforcement de capacités des artisans locaux en vue d'améliorer le design de leur œuvre d'art a été de même soulevé par le comité de pilotage. Contrairement aux deux premières filières, le KPMG a, au niveau du volet transport et logistique, formulé des recommandations à l'Etat, allant dans le sens de mener des actions susceptibles de rendre davantage fluide des transactions au niveau des ports autonomes.

« Il était question qu'à l'issue de cette réunion consacrée à la présentation du rapport d'étape, nous nous prononçons. Malheureusement, les propositions faites ne sont pas satisfaisantes. Nous leur avons demandé de revoir leur travail en apportant des projets assez structurants qui tiennent compte de la réalité et des besoins du pays », a conclu le coordonnateur du Pade.

Rappelons que le rôle du secteur privé en République du Congo reste faible. Le niveau d'investissement privé hors pétrole ne représente que 5% du Pib. Pour soutenir l'objectif du gouvernement qui consiste à booster ce secteur, le Pade, cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 20 millions de dollars, met un accent particulier sur la promotion des investissements dans le secteur privé congolais hors pétrole. L'amélioration du climat des affaires, le développement des chaînes de valeurs au sein des secteurs prioritaires enfin l'appui au PME/PMI font partie des objectifs du Pade.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT

Le Congo engagé à éliminer à terme les polluants organiques PCB

Un plan national contre les Polychlorobiphényles (PCB) prévoit des moyens au secteur de l'énergie pour mieux gérer tous les matériels contaminés aux PCB, afin de parvenir à éliminer ces produits toxiques dans le pays d'ici 2028.

Des représentants des administrations publiques, des organisations de la société civile ainsi

sur les informations liées aux activités de démarrage d'inventaire des PCB.

« Sur la base d'un état des lieux établi sur tous les produits chimiques entrant dans la classification des polluants organiques persistants, dont les PCB, il s'en est suivi des séquences d'inventaires. Les études ont montré les limites

transformateurs électriques qui, selon ces derniers, contenaient d'importantes quantités de PCB.

D'après les scientifiques, les Polychlorobiphényles (selon leur teneur en chlore) sont des liquides plus ou moins visqueux dans l'eau, incolores ou jaunâtres, à forte odeur aromatique. Etant dangereux pour l'humain et l'environnement, leur toxicité est réputée varier selon leur poids moléculaire et selon la configuration spatiale de leurs molécules.

L'engagement des autorités congolaises à éliminer les PCB, souligne Joël Loumeto, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) que le Congo a signée en 2001. « Cette convention fait obligation à chaque Etat-partie de détruire les PCB d'une manière écologiquement rationnelle », a-t-il martelé. « L'atelier de validation des rapports sur le renforcement du cadre juridique et de démarrage de l'inventaire des PCB » organisé le 10 octobre dernier est l'un des volets d'action du projet « gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques organiques de synthèse, particulièrement les PCB et leur élimination finale au Congo », financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et exécuté sous la supervision de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUUDI).

Fiacre Kombo



Le présidium des travaux (DR)

que des partenaires techniques et financiers du Congo, se sont réunis lundi à Brazzaville pour valider trois rapports d'étude consacrés à ce défi environnemental.

Les trois documents portent notamment sur la pertinence et la faisabilité d'un nouveau cadre de gestion des PCB au Congo ; sur le cadre juridique pour une gestion écologiquement rationnelle des PCB ; et

de notre pays dans la gestion des polluants organiques persistants, en général, et des PCB, en particulier », a déploré à l'ouverture des travaux de l'atelier, Joël Loumeto, conseiller à l'environnement.

Les auteurs des rapports pointent du doigt les installations et équipements utilisés par la Société nationale d'électricité (SNE) et les sociétés pétrolières, notamment les

ITIE AFRIQUE

Les coordonnateurs nationaux plaident en faveur des pays frères

Les coordonnateurs nationaux de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) pour l'Afrique ont, à l'issue de leur 5e conférence tenue à Brazzaville du 5 au 7 octobre, formulé quelques recommandations à soumettre au conseil d'administration de l'itie internationale, prévue pour la fin de ce mois d'octobre.

Il s'agit de la poursuite du processus d'évaluation par le secrétariat international afin de permettre aux pays de se saisir des mesures correctives pour une deuxième validation avec succès.

En effet, parmi les six pays évalués sur les quinze, aucun n'a été déclaré conforme. Trois sont susceptibles d'être suspendus pour n'avoir pas accompli des progrès satisfaisants sur les exigences de sauvegarde. Un d'entre eux pourrait même être radié, faute d'efforts.

« Les contreperformances des six pays évalués portent sur les exigences de sauvegarde, qui demandent que le gouvernement en s'engageant à l'Itie, associe les

parties prenantes notamment les entreprises et la société civile dans sa mise en œuvre », a expliqué Kokou Didier Agbemadon, le coordonnateur national de l'Itie-Togo.

Or, « au Nigéria, la société civile ne participe pas assez, non pas parce que le gouvernement ne les intéresse pas mais plutôt à cause de l'inorganisation de cette classe. Donc nous pensons qu'on ne peut pas pénaliser ce pays à cause d'une société civile non organisée. Les cinq autres pays évalués ne sont pas du continent africain », a-t-il ajouté avant de souligner que « si le validateur indépendant confirmait l'évaluation du secrétariat international, la crainte de la suspension d'un grand nombre de pays risque de paralyser le processus de la mise en œuvre de l'Itie ».

S'agissant de la propriété réelle, une nouvelle exigence de l'Itie impose la publication des listes des actionnaires qui sont dans la société. En vue de s'arrimer à cette exigence,



Les coordonnateurs nationaux de l'Itie Afrique, lors de la 5e conférence (DR)

les pays africains seraient en train d'élaborer une feuille de route qui prendra en compte les dispositions réglementaires et juridiques.

En outre, pour soutenir financièrement la mise en œuvre dudit processus au sein du continent, des correspondants nationaux se sont engagés à mener un plaidoyer auprès des Etats, organisations sous-régionales, entreprises nationales et privées.

Dans le cadre de l'appui aux pays africains, les coordonnateurs nationaux envisagent d'effectuer des missions d'appui au Mozambique par exemple, pour raviver sa participation aux rencontres des coordonnateurs nationaux. En Guinée Equatoriale, ils s'y rendent pour assister ce pays à surmonter les derniers obstacles dans sa voie vers sa candidature à l'Itie.

Rappelons que l'Itie a pour

objectif de renforcer la bonne gouvernance en améliorant la transparence et la responsabilité dans le secteur des industries extractives à travers la collecte, la vérification, la conciliation et la publication de tous les paiements effectués par les entreprises publiques et privées au compte de l'Etat. Sa mise en œuvre permet d'améliorer le climat d'investissement.

Lopelle Mboussa Gassia

PRESSE

L'imprimerie nationale deviendra un établissement industriel et commercial à part entière

Une commission ministérielle mène une réflexion sur le changement du statut juridique de la structure, a expliqué le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla en vue d'une autonomie de gestion qui n'en limite pas les progrès déjà visibles depuis près d'un an.

« Je n'ai pas trouvé cohérent qu'une entreprise ou un établissement, même à caractère public, soit une direction du ministère de la Communication. Cela nous empêche de déployer une stratégie par des partenariats croisés qui peuvent être conclus entre l'imprimerie nationale et des partenaires privés et publics », a fait savoir le ministre Thierry Lézin Mougalla qui a annoncé le changement du statut juridique de l'imprimerie nationale lors d'une visite effectuée sur les lieux ce 6 octobre. Le document qui traduira ce changement de statut, dans les prochains mois, est quasiment prêt selon lui. Suivant le processus décisionnel, il sera transmis au secrétariat général du gouvernement pour que le texte devienne un avant-projet de loi créant un établissement public industriel et commercial qui n'est autre que l'imprimerie nationale.

A en croire le ministre de la Communication et des médias, cette transformation sera une étape importante d'autant plus que la création d'un tel établissement conduira à un déblocage de subvention de démarrage qui permettra à l'imprimerie, entre autres, de prendre



Le ministre de la Communication s'apprêtant à lancer l'impression (DR)

son nouvel élan, de bénéficier en compétences propres et en gestion autonome des crédits d'investissement. Thierry Lézin Mougalla a également souligné que la situation des pigistes ne sera pas sans solution. Un nettoyage objectif de leurs fichiers est en cours, a-t-il rassuré en annonçant plusieurs autres

perspectives dont un partenariat avec une entreprise sud-africaine qui fournira des équipements permettant à l'imprimerie nationale de passer totalement au numérique. Ainsi, la structure deviendra de plus en plus performante et compétitive.

Le porte-parole du gouvernement

s'est d'ailleurs satisfait de constater qu'après la réhabilitation des machines par la nouvelle direction, la structure a bénéficié d'un

lui-même le ministre a imprimé quelques copies.

L'argumentaire du ministre de la Communication et des médias était, peut-on dire, une réponse partielle à l'état des lieux désastreux détaillé par le directeur général de l'imprimerie, Philippe Youhou. Celui-ci qui est en poste depuis plusieurs semaines a en effet hérité d'une dette de 27 millions, des machines hors d'usage, inadaptées à la modernité, d'un personnel jamais recyclé, des pigistes non recrutés depuis huit ans alors qu'ils font un grand travail dans les ateliers... La nouvelle équipe dirigeante a néanmoins mené des actions pour relever la pente : la réhabilitation des machines qui a permis de relancer l'activité de l'imprimerie, la formation du personnel, l'acquisition du matériel informatique... Philippe Youhou a également dévoilé les attentes de la structure. « Il nous faut monsieur le ministre la réhabilitation du grand atelier des machines et de la finition, l'acquisition d'une chaîne graphique pour une imprimerie qui se veut moderne et compétitive pour participer activement à la diversification de l'économie nationale », a déclaré le directeur de l'imprimerie nationale vieille de 107 ans.

Rominique Nerplat Makaya

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Un centre d'arbitrage et de médiation ouvert à Brazzaville

Après le lancement du centre de Pointe-Noire bientôt une année, le tour est revenu à la chambre de commerce de Brazzaville de rendre opérationnel le dispositif dont la mission sera d'assurer la transparence et la sécurité juridique des transactions.

« Nous sommes en charge du secteur des PME, de l'artisanat et du secteur informel qui appelle au quotidien, à l'usage d'un instrument que nous allons mettre en place aujourd'hui. Ce dispositif fait partie des conditions essentielles qui nous permettront d'améliorer le classement du Congo dans le Doing business. Cet instrument est aussi indispensable pour les chefs d'entreprise, car il nous est arrivé d'attendre un mois ou plusieurs années, pour avoir le règlement d'un litige », a indiqué le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi.

Présidant la cérémonie d'ouverture de ce centre, le ministre du Commerce extérieur et de la Consommation, Landry Kolélas a



Le présidium au lancement du Centre d'arbitrage (Adiac)

souligné que cette structure vient mettre un terme aux diverses difficultés éprouvées par les opérateurs économiques opérant dans la ville capitale qui, pendant des années, ont exercé leurs activités dans un contexte juridique marqué par la présence unique des juridictions étatiques.

« Nous avons désormais, à côté des juridictions

étatiques, des modes alternatifs de règlements des litiges. Il appartient, à cet effet, aux opérateurs économiques de les utiliser comme moyen de règlement des différends qui surviennent lors des transactions », a déclaré le ministre du Commerce extérieur.

Pour son animation et son fonctionnement, outre le

gouvernement, les magistrats sont aussi invités à jouer leur rôle, en incitant les règlements des litiges à l'amiable.

Notons que cette opérationnalisation s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de capacités commerciales et entrepreneuriales en République du Congo, fruit de la coopération entre le Congo et l'Union euro-

péenne.

L'opérationnalisation de ce centre est réalisée grâce à l'appui technique de l'Union européenne, dont l'ambassadrice, Saskia De Lang, était présente à cette cérémonie. De même, la ministre des PME et le responsable de la chambre consulaire de Pointe-Noire étaient aussi de la partie.

Lopelle Mboussa Gassia

EDUCATION CIVIQUE

Destinée Hermella Doukaga reçoit les symboles de la République



La ministre reçoit les armoiries de la République (adiac)

Le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina a remis le 6 octobre, les symboles de la République à la ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga, lors d'une audience accordée à Brazzaville

Les symboles ont été notamment le drapeau de prestige, les armoiries et un échantillon de drapeau. La remise avait pour objectif de valoriser la place des symboles dans l'action du ministère.

Peu avant la remise officielle des symboles, le grand chancelier a donné lecture et explication du drapeau et des armoiries.

Au terme de la cérémonie, Destinée Hermella Doukaga explique que la remise de ces symboles incarne le pouvoir qui lui a été confié par la hiérarchie. En effet, elle éprouve un sentiment d'honneur et de fierté d'être une congolaise avant d'ajouter qu'elle a suivi avec beaucoup d'attention la lecture et la signification de l'emblème et des armoiries de la nation.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'Institut inter-Etats de Loudima sera bientôt doté d'un système d'adduction d'eau potable

La convention de partenariat visant la concrétisation de ce projet a été signée récemment entre le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, et le directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Louis Patrice Ngagnon

Situé dans le département de la Bouenza, l'Institut inter-Etats de Loudima bénéficiera prochainement d'un système d'adduction d'eau potable. En effet, ce projet s'exécutera en deux phases. Chiffrée à environ 600 millions FCFA, la première phase consistera à tirer de l'eau potable depuis l'usine de Nkayi jusqu'à Loudima. La durée des travaux est estimée à deux ou trois mois. La seconde concerne, quant à elle, l'installation d'un nouveau réseau afin de permettre aux élèves de cet établissement, fruit de la coopération entre le Congo

et la Namibie, de s'approvisionner en eau potable tant dans les salles de classe qu'à leurs domiciles. Il s'agit notamment de la construction d'une grande usine afin de doter définitivement Loudima en général d'eau potable. Mais, sa mise en œuvre est conditionnée par la réalisation des études pour déterminer la durée qui pourrait aller au-delà d'un an.

Après la signature de cet accord, les documents devront suivre les procédures réglementaires en matière de passations des marchés pour le déblocage des fonds. « C'est un projet qui nous tient à cœur; nous remercions Monsieur le ministre pour nous avoir fait confiance. Nous allons tout faire pour que ce projet soit bien réalisé. La SNDE est l'acteur principal et majeur de notre pays dans le secteur de l'eau, le ministre nous ouvre aujourd'hui une brèche importante qui doit certainement

permettre que nos techniciens soient réellement utilisés et mis à profit et à contribution pour que le secteur soit valorisé », s'est félicité Louis Patrice Ngagnon.

Rappelons que l'Institut inter-Etats de Loudima, lancé en octobre 2014, compte actuellement 116 élèves dont quatorze Namibiens. Parmi les filières de formation, on peut citer les sciences et technologies de l'industrie et de développement durable, la maintenance des équipements industriels. Les deux pays entendent y former des bacheliers professionnels d'une part et technologiques de l'autre, ouvrant la voie aux études supérieures. D'autres filières de formation retenues dans les curricula sont : le génie électrique, la mécanique, l'informatique, la menuiserie en bois ou en aluminium, l'hôtellerie et les arts ménagers, l'agriculture, la coiffure et la couture.

Parfait Wilfried Douniama

CHU Les adhérents de la CSC s'imprègnent de leurs droits et devoirs

La section syndicale Fésytraras de la Confédération syndicale congolaise (CSC) du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville a organisé du 5 au 7 octobre un séminaire de formation à l'intention de ses adhérents et sympathisants.

Placé sous le thème : « Etre formé pour mieux défendre nos intérêts matériels et moraux, gage d'une véritable paix sociale et de la protection de l'outil de travail », ce séminaire visait à épargner les participants de l'analphabétisme syndical. Ceci aux fins d'une défense efficace des intérêts matériels et moraux des travailleurs. Selon le secrétaire général de la section Fédération syndicale des travailleurs de la Santé et des affaires sociales (Fésytraras) du CHU, Bienvenu Kouama, cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'exécution des activités retenues dans la feuille de route de l'organisation.

En effet, les représentants syndicaux et les délégués du personnel du CHU de Brazzaville ont, pendant trois jours, renfor-

cé leurs capacités à travers les dix sous-thèmes. Il s'agit, entre autres, de la convention collective (cas du CHU) droits et devoirs des travailleurs ; la diffé-

rence entre une réclamation et une revendication dans l'entreprise ; la négociation collective ; la gestion des conflits de travail. A cela, s'ajoutent la conscience

professionnelle et discipline du travail ; la santé et la sécurité au travail ; les obligations d'un employeur et d'un travailleur vis-à-vis des deux caisses de retraite (CNSS et CRF).

Le secrétaire général de la Fésytraras, Nicolas Ngandzo, a, de son côté, rappelé que la formation syndicale occupait une place de choix à la CSC. Elle dote, a-t-il indiqué, les acteurs syndicaux des attributs indispensables à une activité syndicale responsable et efficace. « La Fésytraras, relai attitré de la CSC dans les secteurs de la santé et des affaires sociales, devra, à travers ses sections, assurer la pérennisation de la formation syndicale. La section du CHU de Brazzaville, à l'image de son établissement, se doit de tenir haut le flambeau de la formation afin d'être le miroir de l'action syndicale de notre fédération », a plaidé Nicolas Ngandzo.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants ; crédit photo Adiac

VIE ASSOCIATIVE

Roch Akindou élu président de l'Amicale internationale

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire organisée le 8 octobre à Brazzaville, Roch Akindou a été élu président de l'association Amicale internationale nouvelle vision (AINV).

Il dirige un bureau de vingt-neuf membres. Dans son mot de circonstance, Roch Akindou a appelé ses collègues à marquer une rupture totale avec le passé. « C'est une nouvelle dynamique que nous allons impulser à travers la nouvelle vision adoptée par notre organisation. Je vous invite donc à changer de mentalités et de comportements », a-t-il déclaré.

Le président élu a pris l'engagement de hisser, pendant les deux ans de son mandat, l'AINV au rang des grandes organisations de la société civile congolaise. AINV, a-t-il dit, va s'insérer dans le paysage associatif de notre pays comme un modèle de « vivre ensemble ». Il a appelé par ailleurs ses militants à se faire mutuellement confiance parce que, a-t-il ajouté, l'AINV doit être un espace de promotion des valeurs positives de solidarité et de patriotisme.

Roch Akindou a rappelé que l'AINV est un cercle d'amis affranchis de l'emprise du sectarisme, du régionalisme, du paternalisme et du clanisme. Ses membres militent pour l'édi-



Roch Akindou

fication du patriotisme, a-t-il conclu.

Au cours de cette assemblée générale extraordinaire, il a été mis en place une Commission de contrôle et d'évaluation de neuf membres et un Commissariat aux comptes de cinq membres.

Rappelons que l'AINV est une association apolitique et à but non lucratif. Elle prône la fraternité, la solidarité, l'unité et la cohésion sociale. Amicale internationale nouvelle vision a pour objectifs : promouvoir les valeurs de paix et d'unité ; organiser des rencontres citoyennes ; lancer des alertes et servir d'éveil des consciences ; servir d'interface entre la diaspora et les pouvoirs publics ; réduire la fracture des inégalités sociales autour de l'environnement d'adhérents et encourager l'esprit d'initiative de ses membres.

Roger Ngombé

MÉDIAS

Du matériel de bureau pour Radio Brazzaville

Le conseiller départemental de Brazzaville, élu dans le 9^e arrondissement, Djiri, Adélar Yvon Bonda, a offert le 8 octobre, un don de matériel de bureau à Radio Brazzaville

Réceptionnant ce don composé, entre autres, des papiers rames, bics et registres, le directeur de Radio Brazzaville, Jean Rodrigue Morapenda, a indiqué que ce matériel précieux servira non seulement à la rédaction mais aussi à l'administration. « En cette circonstance heureuse nous ne pouvons que dire merci au conseiller qui a pensé aux journalistes qui travaillent jour et nuit au milieu de tant de soucis quotidiens, de préoccupations. C'est une question aussi urgente que complexe, car la tâche du journaliste n'est pas si aisée et simple, c'est un travail qui mérite parfois un certain accompagnement », a-t-il rappelé.

Selon lui, ce don, modeste soit-il, leur permettra de mieux informer, de communiquer, d'éduquer et de distraire comme cela est prescrit aux tâches fondamentales. S'exprimant au nom de sa structure, Jean Rodrigue Morapenda espère que cette offre reconfortera l'ensemble de la rédaction et sera utilisée à bon escient. Il a, par ailleurs, souhaité que cette action de générosité puisse inspirer d'autres responsables tant politiques qu'administratifs afin de venir en aide à cette chaîne de proximité qui en

a besoin.

Elu local du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP), Adélar Yvon Bonda a rappelé qu'il avait une dette morale pour cette chaîne qui arrose la ville de Brazzaville en général, et Djiri, l'arrondissement où il a été voté en particulier. « De ce fait, nous avons pensé modestement

peu.

Sans penser à mettre un terme aux difficultés auxquelles les agents de Radio Brazzaville sont confrontés, Adélar Yvon Bonda, reconnaît les efforts de cette chaîne surtout dans le combat de la lutte contre les érosions où elle diffuse des informations éducatives. « Je vous encourage, vous



Adélar Yvon Bonda remettant un échantillon de don à Jean Rodrigue Morapenda ; crédit photo Adiac

faire un geste à Radio Brazzaville parce qu'il est établi aujourd'hui que l'Etat providence est mort. Donc, il va de soi que pour ceux qui portent dans leur chair une chaîne qui apporte la joie et le bonheur aux populations de Brazzaville et de Djiri de faire ce geste pour leur permettre d'améliorer leur travail en proie souvent à beaucoup de difficultés », a-t-il justifié, estimant que ce geste modeste pourrait les soulager tant soit

avez plein de talents, continuer de travailler dans cette lancée, nous serons toujours à vos côtés. Nous interpellons les autres individualités, toute personne de bonne volonté de venir en aide à Radio Brazzaville qui nous fait passer de messages surtout en cette période des pluies où les érosions se réveillent partout », a conclu le conseiller municipal.

P.W.D.

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

La campagne sanitaire de l'ONG italienne Ali Per Volare a tenu ses promesses

Débutée le 15 septembre à Etoumbi dans la cuvette ouest, cette campagne de soins gratuits aux populations de toutes les couches sociales, menée conjointement par l'organisation non gouvernementale Ali Per Volare et le Rotary club Brazzaville centre, s'est achevée le 04 octobre 2016 à Impfondo dans département de la Likouala.

Conduite par le président de cette ONG, Rhino Martinez, qui n'est pas à son premier essai, cette opération a connu la participation active du Rotary club Brazzaville centre et Aje-to, l'association des jeunes pour l'émergence d'Etoumbi. Elle a permis à l'équipe médicale supervisée par le professeur chirurgien Giuseppe Diana de nationalité italienne et composée des médecins et autres agents de santé mis à disposition par la direction générale des hôpitaux de consulter et soigner les malades souffrants de toutes les pathologies. C'est particulièrement la chirurgie qui a été le point fort de l'opération au regard des résultats inespérés obtenus.

À Etoumbi, plus de 70 opérations chirurgicales de tout genre ont été réalisées en six jours, en grande partie chez les enfants. Cette localité a accueilli, les malades et médecins venus de Kellé et de Mbomo. De l'avis de tous, jamais une telle



Remise des médicaments aux habitants de la Cuvette ouest

opération n'a réuni autant de monde et l'engouement des patients à se faire opérer a surpris plus d'un, à l'instar de madame le maire de la localité qui a vu plusieurs malades venir solliciter son intervention pour figurer sur la liste des personnes à être opérées. En pareilles circonstances, il est difficile en un temps si court de satisfaire toute la demande. Malgré tous les efforts, de l'équipe médicale, nombreux sont ceux qui sont malheureusement repartis avec leur maladie en espérant qu'une prochaine fois soit proche.

À Impfondo par contre, du 27 au 30 septembre, le professeur Diana dit avoir eu la tâche facile avec le personnel de cet hôpital

de base dont le directeur, le Dr Ngoyo, lui-même chirurgien. Ici la campagne s'est concentrée sur le volet chirurgie avec une moyenne de 5 opérations par jour. Le Dr Ngoyo, fort de l'expérience acquise dans ce domaine, s'est engagé à opérer les 8 derniers malades qui n'ont pu être opérés faute de temps. Les hôpitaux de base d'Etoumbi et d'Impfondo ont bénéficié chacun d'un matériel de chirurgie dont le défibrillateur, les extracteurs d'oxygène et autres ...

Deux forages d'eau offerts aux populations de Mbomo et de Dongou

Les populations de Mbomo et de Dongou ont bénéficié de deux forages d'eau potable, un

don du Rotary. La mise en service de ces forages a eu lieu le 20 septembre dernier à Mbomo et le 4 octobre à Dongou par les membres des clubs Rotary de Brazzaville. Ces forages viennent consolider les efforts importants que le gouvernement déploie dans ce domaine pour un meilleur accès des populations à l'eau potable. Ce projet est l'œuvre du Rotary club Brazzaville centre et 11 clubs italiens du district 2110 (Sicile), avec l'appui financier de la fondation Rotary.

A Mbomo comme à Dongou, les autorités locales ont exprimé leur satisfaction et les populations ont laissé exploser leur joie car, elles ont désormais de l'eau potable non loin de leurs domiciles réduisant ainsi la pénibilité liée aux corvées

quotidiennes. La particularité de ces forages est qu'ils sont installés dans les quartiers périurbains, habités par les peuples autochtones et les bantous. Pour Nestor Oyoukou, responsable du projet au niveau du rotary, ce choix est justifié par la volonté de ne pas faire le doublant sur les projets du gouvernement et pour permettre le brassage entre les peuples autochtones et les bantous dont la cohabitation n'est pas toujours facile. Sur ces points d'eau, les deux communautés se retrouveront au quotidien et pourront apprendre davantage à vivre ensemble malgré leurs différences culturelles.

En remettant ces ouvrages aux populations de Mbomo (Cuvette ouest) par Sidonie Ngassaki et de Dongou (Likouala) par Nestor Oyoukou ; ils ont demandé aux autorités locales de veiller à la pérennisation des ouvrages à travers les comités de gestion mis en place. Ces deux rotariens ont procédé aussi à la sensibilisation à l'hygiène au niveau des communautés cibles avant de lancer les campagnes de déparasitage systématique des populations au Mbenbazole à Etoumbi, Mbomo, Dongou et Enyellé.

La délégation italienne a regagné Milan, le 07 octobre dans l'espoir de revenir avec une équipe plus importante au regard des besoins constatés sur place.

Bruno Okokana

COMPRENDRE l'Afrique qui bouge



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible sur l'App store et l'Android market
<http://africanbusinessmagazine.com/subscribe/>

MÉDIAS

Des journalistes de Radio Liberté agressés par les « bébés noirs »

Après le match du 9 octobre à Brazzaville ayant opposé les Diabls rouges du Congo aux Pharaons d'Egypte, trois journalistes du service des sports de Radio Liberté ont été agressés par les bandits armés souvent d'armes blanches communément appelés « bébés noirs ».

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) se dit interpellé par cet incident qui a occasionné des blessures et perte du matériel de travail des journalistes. L'organe de régulation des médias condamne cette atteinte à la liberté de la presse et rappelle l'obligation des pouvoirs publics à assurer un environnement de travail sécurisé aux journalistes.

Par ailleurs, le CSLC félicite la Force publique pour avoir arrêté quatre « bébés noirs », auteurs présumés de ces exactions. Il demande aux victimes d'user des voies de recours légales pour faire valoir le respect de leurs obligations professionnelles et du droit à la protection des journalistes dans le libre exercice de leur métier.

Les Dépêches de Brazzaville

ODD 2016/AGENDA 2063

Vers une approche intégrée et cohérente du développement durable en Afrique

En marge de la 71^e assemblée générale des Nations unies, les pays africains ont manifesté le besoin de données, de statistiques et de processus de coordination des politiques améliorés en vue d'assurer le succès de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), et la convergence avec l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA).

A l'occasion, un rapport de transition OMD-ODD 2016, intitulé « vers une approche intégrée et cohérente du développement durable en Afrique » a été présenté. Il est question du bilan des performances de l'Afrique pendant la campagne de développement sur une période de quinze ans. Il est également question de l'examen des enjeux et des possibilités associés à la double transition vers les nouveaux programmes de développement, l'un mondial et l'autre continental adoptés en 2015 : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'UA, la feuille de route de l'Afrique pour le développement.

Le rapport fait état des progrès réalisés par l'Afrique en matière d'amélioration des taux de scolarisation dans

l'enseignement primaire ; de renforcement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ; de réduction de la mortalité infantile ; de lutte contre la transmission du Vih-Sida ; et de garantie de la préservation de l'environnement. Il décrit des engagements de l'Aide publique au développement (APD) par les partenaires au développement, la faiblesse de l'Afrique dans les échanges mondiaux et demande aux Etats membres africains de prendre des mesures supplémentaires pour réduire la mortalité maternelle et l'incidence de l'extrême pauvreté.

Selon les données récentes, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême est supérieur de 109 millions par rapport à 1990. Pour garantir une mise en œuvre efficace des nouveaux

programmes aux niveaux mondial et continental, le rapport souligne la nécessité que les pays renforcent leurs capacités en matière d'élaboration de politiques fondées sur la preuve et d'améliorer la coordination institutionnelle pour veiller à ce que la mise en œuvre des deux programmes implique une prise en compte équilibrée des trois dimensions du développement.

Parmi les experts présents figurent le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique Carlos Lopes ; le vice-président des RH et des Services institutionnels à la BAD Albéric Kacou ; le ministre de la Présidence de l'Afrique du Sud Jeffrey T. Radebe ; le Dg du secrétariat du Nepad Ibrahim Assane Mayaki ; le directeur du Centre de développement de l'OCDE Mario Pezzini, etc.

Carlos Lopes a invité les Etats membres de l'UA à « accélérer les efforts pour diversifier leurs économies

et d'ajouter de la valeur à leurs produits de base afin d'accroître les possibilités d'emplois décents pour leurs populations ». Pour la Commission de l'UA, la convergence des ODD avec l'Agenda 2063 exige une mise en œuvre cohérente des deux programmes par les Etats membres africains. Albéric Kacou a renouvelé le soutien de la BAD à la mise en œuvre des deux programmes, tout en précisant que « les priorités de la Banque, comme en témoignent les Top 5, offrent, dans la pratique, un effet de levier important pour la mise en œuvre des ODD et de l'agenda 2063 ».

Ayodele Odusola a rappelé les engagements du Pnud au renforcement des capacités nationales, au développement des synergies entre les objectifs et entre eux et à la création de coalitions en vue d'une mise en œuvre efficace des deux programmes. En second message, les participants ont indiqué que les pays d'Afrique ont entamé la

mise en œuvre de l'Agenda 2063 et 2030, dont la réussite exigera, un renforcement des capacités en vue de l'intégration des deux programmes dans les cadres nationaux de planification, une coordination institutionnelle efficace et des dispositifs statistiques solides pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur la preuve et leur suivi.

Après avoir reconnu les changements majeurs qui se sont produits en termes de développement et la nécessité d'élaborer des politiques de développement tenant compte des disparités entre les sexes, le directeur exécutif du Fnuap, Babatunde Osotimehin, a conclu : « Nous devons composer avec le fait que l'Afrique est le seul continent où la population continuera de croître au cours des vingt à trente prochaines années. En tant que continent, nous ne pouvons pas avancer sans instaurer l'égalité entre les sexes ».

Noël Ndong



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



ALLEMAGNE/AFRIQUE

Angela Merkel entame une tournée expresse sur fond de migration, sécurité et développement

La chancelière allemande, Angela Merkel, a entamé hier une visite africaine par le Mali, avant de se poursuivre au Niger et se terminer en Ethiopie. A son agenda d'Angela Merkel, figure l'intensification de la collaboration allemande avec les pays africains dans la lutte contre l'afflux migratoire vers l'Europe, la sécurité et le développement.

Renforcer la sécurité au Mali et au Niger

À Bamako, la capitale malienne, la chancelière allemande a évoqué la sécurité et le développement avec les dirigeants du pays, notamment le président Ibrahim Boubacar Keita. En 2013, pour accompagner la relance économique du Mali, l'Allemagne avait accordé 100 millions d'euros d'aide au pays. Elle a annoncé le renforcement de la coopération bilatérale dans la décentralisation et la bonne gouvernance, l'agriculture productive et durable, l'eau et l'assainissement. Angela Merkel a aussi passé en revue les centaines de soldats allemands engagés au sein de la mission militaire onusienne Minusma, qui combattent les groupes islamistes de la région. Le Mali a sollicité le renforcement de ses relations avec l'Allemagne dans le domaine militaire.

Le 10 octobre à Niamey au Niger, elle devrait annoncer la création à Agadez d'une base militaire de soutien à cette opération. A la veille de l'arrivée de la chancelière, le Niger vient de subir une nouvelle attaque qui a fait 22 morts, près d'un camp de réfugiés à la frontière avec le Mali.

L'enjeu est double. Agadez se situe au sud du Sahara, où sévissent les milices djihadistes,



Ibrahim Boubacar Keita et Angela Merkel

mais aussi les contrebandiers de la migration. La ville s'est imposée comme un carrefour de transit pour rejoindre l'Europe via la Libye et la mer Méditerranée. L'Allemagne souhaite envoyer davantage de troupes en Afrique, notamment dans les zones visées par les attaques djihadistes. La chancelière allemande plaide en faveur de la hausse d'investissements en Afrique. Seul moyen efficace de lutter contre les flux migratoires. Elle rappelait récemment que « la population africaine va doubler d'ici 2035. Du bien-être de l'Afrique dépendra la façon dont nous allons vivre en Allemagne », a-t-elle rappelé le 7 octobre dernier. Elle avait promis à ses citoyens une baisse des flux migratoires. Une promesse qu'elle ne pourra tenir qu'en associant l'Afrique. Angela Merkel pense que le meilleur moyen de lutter contre l'immigration clandestine est d'encourager la croissance économique, de lutter contre le terrorisme et la corruption en Afrique.

Le Niger et le Mali, un choix lié à l'émigration clandestine

Le chargé de programme gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne pour la Fondation allemande Konrad Adenauer, Dr Oswald Padonou, a expliqué le choix de la chancelière de se rendre au Mali et au Niger. Sur le plan sécuritaire : « La ville d'Agadez représente une plaque tournante de l'émigration clandestine vers l'Europe, dont l'Allemagne est l'un des principaux pays de destination. C'est une question importante pour l'Allemagne que le Niger soit stable et ait les moyens d'empêcher le transit de migrants sur son sol, à destination de l'Europe et de l'Allemagne particulièrement ». Ajoutant : « La stabilité et la sécurité en Europe passent aussi par le contrôle des flux migratoires et cela passe aussi par le développement économique du Sahel. La réponse sécuritaire ne peut pas seule aider à surmonter les défis auxquels le gouvernement nigérien doit faire face ».

En matière de coopération : le Mali et le Niger connaissent des difficultés économiques qui favorisent l'essor de groupes rebelles : « aujourd'hui, l'essentiel des ressources tirées de l'exploitation de l'uranium ou du pétrole sont en chute libre sur les marchés mondiaux, donc les recettes de l'Etat nigérien baissent en conséquence. Or, au même moment, l'Etat doit faire face à des questions de sécurité importantes » a déclaré Dr. Oswald Padonou.

« Le gouvernement [allemand] a dû procéder à des dépenses importantes pour équiper les forces de défense et de sécurité, qui font face à deux ou trois fronts : le nord avec la Libye, le sud avec le Nigeria mais aussi le sud avec le Mali. Et tout cela cohabite avec l'urgence sociale, les besoins de la population en terme d'équipements sociaux-économiques, d'écoles, d'hôpitaux etc. Donc la sécurité est une question globale sur laquelle l'Allemagne s'engage avec cette visite de la chancelière dans la région, qui sera un bon signal dans la coopé-

ration entre l'Allemagne et les Etats sahéliens », a-t-il expliqué.

A propos des IDE allemands en Afrique

La chancelière allemande plaide en faveur de la hausse des investissements directs étrangers en Afrique dans l'agriculture, l'énergie solaire, et incite les entreprises allemandes à prendre le chemin de l'Afrique. Elle pense que « le colonialisme a contribué à ce que bien des choses soient difficilement réalisables en Afrique aujourd'hui ». Elle encourage les Africains à apprendre l'allemand. « J'invite tout le monde en Afrique à apprendre l'allemand et à participer à « l'aventure » que représentent les études en Allemagne », a-t-elle déclaré dans son podcast, avant d'appeler l'Allemagne à repenser l'Afrique et à se dégager d'une vision trop tournée vers les besoins d'aide de certains pays du continent. Elle a indiqué que de nombreux pays africains connaissent du succès, insistant sur des occasions d'échanges économiques offertes par ce continent, sur plus de coopération. « Certains pays africains ont des matières premières. Nous voulons qu'eux aussi en profitent. L'Allemagne peut ici être un courtier honnête », avait-elle dit en mars 2014.

En Ethiopie, Angela Merkel assistera, le 11 octobre à Addis-Abeba, à l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Union africaine (UA). Elle doit recevoir à Berlin, le président en exercice de l'UA, Idriss Deby, et le président de la République fédérale du Nigeria, Muhammadu Buhari, dans les prochains jours.

Noël Ndong

TERRORISME

L'Ethiopie déclare l'état d'urgence

Le gouvernement éthiopien a déclaré l'état d'urgence, le 9 octobre, après plusieurs mois de violents troubles dans le pays, ont annoncé les autorités.

« L'état d'urgence a été déclaré après un débat approfondi en conseil des ministres sur les morts et les dommages aux biens survenus dans le pays », a déclaré le Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn.

Cette déclaration marque un durcissement du gouvernement face aux mouvements de contestation qui traversent l'Ethiopie depuis la fin de l'année dernière, réprimés par l'Etat au prix de centaines de morts selon des organisations de défense des droits de l'Homme. « Nous nous donnons comme priorité la sécurité des citoyens. De plus, nous voulons mettre fin aux dommages causés à nos infrastructures, à des centres de santé, des bâtiments de l'administration et de la justice », a déclaré le Premier ministre. L'Ethiopie est actuellement en proie à un mouvement de contestation antigouvernementale sans précédent depuis 25 ans, mené par les communautés oromo et amhara, majoritaires dans le pays mais qui s'estiment marginalisées par le gouvernement.

AFP

TOGO

Un sommet extraordinaire pour le redécollage économique de l'Afrique

Al'initiative du président de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé, un sommet de l'Union africaine se tient du 10 au 15 octobre à Lomé, pour définir un cahier des charges sur la sécurité et la sûreté maritimes en Afrique.

Placé sous le thème « Protégeons nos océans », ce sommet extraordinaire entend contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans (Stratégie AIM 2050), visant à garantir la paix, la sécurité et la stabilité pour faire de l'espace maritime africain le levier principal d'un développement économique durable. Plusieurs sujets seront examinés par les trois mille participants et surtout par les chefs d'Etat africains qui se mobilisent pour faire de ces as-

sises une réussite. « En accueillant cette conférence de grande portée pour l'Afrique, le Togo tient à confirmer son intérêt et son engagement pour la cause de notre continent, dont le présent et le futur lui tiennent tant à cœur. Nul n'ignore la place de l'Afrique dans l'enjeu de la politique mondiale en termes de géopolitique, de géostratégie et de géo économie, en un mot dans la problématique des relations internationales », a déclaré Faure Essozimna Gnassingbé dans son discours.

Des questions liées à la préservation de l'environnement marin, à l'océan comme facteur de développement, à la coopération régionale et internationale pour la sauvegarde de la sécurité maritime et à la migration, la stratégie

africaine intégrée pour les mers et les océans, à l'horizon 2050, seront au centre des échanges. Les travaux permettront également aux pays riverains qui ont parfois d'importants contentieux frontaliers, notamment pour le contrôle de champs pétroliers offshore de trouver des solutions adéquates. Ce sommet devra aussi contribuer à créer un cadre de coopération qui permette de lutter efficacement contre la piraterie, mais aussi contre les trafics de drogues d'armes et d'êtres humains.

Signalons que les recettes maritimes représentent jusqu'à 20% des budgets nationaux des Etats riverains du golfe de Guinée. Plus de 92% des échanges à destination et en provenance de l'Afrique se font par voie maritime.

Yvette Reine Nzaba

DISTINCTION

Eveline Mankou primée à la 3^e édition de la nuit des mérites à Bruxelles

L'écrivaine congolaise Eveline Mankou succède à la Gabonaise Charlie Effa dans la catégorie « littérature » à la Nuit des mérites « Dzesi », une des activités de l'association Actions Europe-Afrique, basée au Royaume de Belgique.

Eveline Mankou, écrivaine congolaise, a remporté le 8 octobre dernier à Bruxelles, le trophée « Dzesi » dans la catégorie « Littérature », pour sa perspicacité au sein de la diaspora africaine en Europe. « J'ai la joie de vous partager les images et instants de l'événement », a-t-elle publié, via les réseaux sociaux. Elle est auteure de six publications, entre 2005 et 2014.

Cette distinction vient en reconnaissance des valeurs multiculturelles africaines, selon les organisateurs de l'association Actions Europe-Afrique, basée au Royaume de Belgique. Car, estiment-ils, bien nombreux sont les événements multiculturels initiés par la diaspora africaine pour valoriser leur continent d'origine dans les domaines aussi variés que Musique ; Gastronomie ; Littéra-



Eveline Mankou (DR)

ture ; Events ; Théâtre/Cinéma ; Arts/plastiques ; Danse ; Sports ; Médias ou Couture et mode.

C'est pour cette raison essentielle que, depuis deux éditions déjà, cet événement, « Dzesi », « Reconnaissance, mérite » en Mina, langue africaine, parlée et comprise sur le cordon littoral ouest-africain, allant du Bénin, en passant par le Ghana, et jusqu'au Togo, a été conçu « pour apporter de l'eau au moulin aux devanciers qui s'évertuent à valoriser davantage, et

partout où besoin sera, la diversité culturelle africaine », expliquent-ils.

Eveline Mankou, « femme multiple » comme elle aime se définir, est originaire du Congo-Brazzaville. Elle est arrivée en France en 1999 et a posé ses valises à Nice après un séjour de trois ans entre la Côte d'Ivoire, à Abidjan, et en Angleterre, à Londres. C'est dans ce contexte de voyages qu'elle a choisi « les mots pour dire mes propres maux ».

Elle est aussi l'auteure de « L'Instinct de survie ». « *Ma plume s'inspire d'une diversité de choses, de mes nombreux voyages, de mes origines, de tout ce qui m'a construite... C'est mon troisième œil car, pour moi, la diversité culturelle est justement ce troisième œil qui entraîne le commun vers une destinée enrichissante* », a-t-elle confié.

Soulignons que sa première distinction remonte à 2008 avec le « Prix littéraire libanais, prix d'encouragement Naji Naaman ».

Marie Alfred Ngoma

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Asumani Nolobo Espoir.
Je désire désormais être appelé :
Assou Nolobo Espoir.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

DU NOUVEAU À BRAZZAVILLE

Le centre scolaire « Les Rosiers » site 2, informe le public brazzavillois de l'ouverture cette année scolaire, des classes spéciales pour les élèves présentant un retard dans leur cursus scolaire.

Les inscriptions se font au 882 rue Nkô Plateau des 15 ans
Tel : 05 526 69 99

SCLOG
Société Commune de LOGistique

OFFRE D'EMPLOI

La Société Commune de Logistique « SCLOG » dont le siège social est sis au dépôt avenue Félix Eboué Mpila à Brazzaville.

Recherche un (01) Administrateur (trice) systèmes réseaux

Lieu d'emploi : Brazzaville ou Pointe Noire

Poste :

Sous la supervision du Chef de Service Informatique, vous travaillerez dans l'équipe de la Direction Financière ; vos principales missions sont :
-Se tenir informer des dernières technologies informatiques afin de mieux améliorer le système existant ;
-Mettre en place ou actualiser les bases de données, selon les besoins de l'entreprise ;
-Faire évoluer les applications métiers et les rendre facilement accessibles aux utilisateurs locaux et distants ;
-Mettre en place une politique de sauvegarde et d'administration de bases de données ;
-Administrer l'intranet, web et suivre l'interconnexion (VPN) des sites SCLOG ;
-Gestion et mise en œuvre des technologies réseau LAN, WAN, VLAN, VoIP ;
-Former et assister les utilisateurs dans le domaine des systèmes réseaux, progiciels, applications bureautiques et bases de données ;
-Veiller à l'application des procédures (codification, confidentialité, sauvegarde, sécurité...);
-Assurer l'inventaire du parc (informatique et télécom), le Reporting, les tests de fonctionnalités ;
-Veiller à la bonne marche du parc radio télécom et équipements informatiques déployés sur l'ensemble du site SCLOG ;
-Gérer le parc radio télécom et équipements informatiques ;
-Assurer la maintenance préventive et curative,

la supervision et la configuration, et aussi, intervenir sur les problématiques de performances des équipements informatiques et télécoms.

Profil :

De formation Ingénieur informaticien, vous prévalez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire. Votre capacité d'adaptation et communication avec des interlocuteurs différents, votre sensibilité pour les sujets HSE et de sécurité informatique, alliées à vos compétences techniques, administratives et financières sont des atouts pour ce poste.
Conditions :
-Etre de nationalité congolaise ;
-Etre âgé(e) de 30 à 40 ans ;
-Permis de Conduire B ;
-Langues : Français, Anglais est un plus ;
-Forte disponibilité pour des missions sur les différents sites.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplôme, récépissé de l'ONEMO et prétentions) sont à faire parvenir :
-À la Direction Départementale de l'ONEMO et
-Au siège de la SCLOG à Brazzaville

Date limite de réception des dossiers : 20 octobre 2016.

Fait à Brazzaville, 03 octobre 2016
Olivier MANTOVANI
Directeur Général

ETUDE DE MAITRES

Etude des Propriétés et des biens immobiliers
Société à Responsabilité Limitée
Siège à Brazzaville, République du Congo



PLACARD DE VENTE

AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Par autorité de justice

Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près La Cour d'Appel de Brazzaville, portent à La connaissance du public, qu'à La demande de La Banque Col'golaise de L'Habitat dite BCH) représentée par son Directeur Général Monsieur FadhelGUIZANI,

Il sera procédé, le samedi 15 octobre 2016 à 09 heures précises, à La Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville sis Palais de Justice;

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de La Propriétés bâtie de sieur MOUETOUKOUENDA Jean-Pierre sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé arrêt de bus Mimi Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14 d'une superficie de 566,19m², objet du Titre Foncier N° 11.592;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 16 février 2016 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de QUATRE VINGT MILLIONS CSO.000.000 Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera ftx séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, Tél.06.665.95.59

r)- Etude de Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.06.668.70.49 /06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83,

3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice,

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2016



DIASPORA

Orientation de la 5^e édition de Fashion Week de Fleury-Mérogis vers la dynamisation du « vivre-ensemble »

Le vestiaire de la salle des fêtes André-Malraux de Fleury-Mérogis a oscillé, pour la 5^e année consécutive, entre la tentation du show classique de défilé de mode et l'affirmation d'inscrire la grande soirée dans l'expression du « vivre-ensemble »

Samedi 8 octobre, se sont mêlés chants, danses et défilé de mode, en présence de David Derrouet, maire de la ville, et de la Congolaise Gisèle Kibodi, présidente de l'association Réagir et styliste, au cours du rendez-vous annuel de Fleury-Mérogis, honoré par la présence de stylistes et mannequins, âgés de 6 à 70 ans, revêtus de tenues conçues par trois couturières, qui y travaillaient depuis un an. « Une manière de permettre le dialogue menant à une connaissance de l'Afrique dans sa diversité vestimentaire et culturelle », indiquent les organisateurs. Au sein de l'association Réagir et styliste, les nouveaux



designers mettent en scène les couleurs chatoyantes de l'Afrique, reflétant une certaine nostalgie de l'appartenance du continent d'où viennent lesdits stylistes et mannequins. Des modèles excentriques adaptés tant aux

silhouettes de la « mama » qu'à la parure d'un jour de la jeune mariée.

Pour Gisèle Kibodi, habituée à l'effervescence, depuis cinq ans, du stand-up chants, danses et défilé de mode, « le show, c'est notre affirmation

d'être là, à notre place dans la vie citoyenne ». Et de préciser qu'au delà de passer un moment convivial entre les habitants : « Cela fait du bien de se retrouver, de partager un moment de rappel du «vivre-ensemble» au moment

où l'amalgame s'installe dans nos lieux de vies ». La Congolaise a trouvé en même temps la manière d'apporter son expérience en matière de valorisation du patrimoine et de transmission des savoir-faire de la couture africaine, mise au goût du jour ou d'antan.

Au regard du spectacle, le maire de Fleury-Mérogis dans le département de l'Essonne, conquis par la diversité des couleurs, s'est félicité de la réussite de la 5^e édition. Cette soirée a de nouveau permis de penser à la réflexion à mener pour une éventuelle mise en place d'un mécanisme de coopération décentralisée entre sa ville et les pays d'Afrique subsaharienne « telle qu'elle a été menée par la ville de Juvisy-sur-Orge et la ville de Tillabéri au Niger », a-t-il confié. En attendant, Gisèle Kibodi se remettra au travail dès que possible, en vue de préparer la 6^e édition prévue pour l'automne 2017.

Marie Alfred Ngoma

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

**Canal 304
DU BOUQUET CANAL +**

Situé a l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

BABY-SITTING

Un centre de formation d'auxiliaires parentales à Kinshasa

Nadine Kioni est la fondatrice et directrice de « Comme chez soi », première agence spécialisée dans la formation d'auxiliaires parentales « Nounous » à Kinshasa. Avant de fonder cette agence, elle a travaillé pendant dix ans à l'Union européenne dans le domaine de la petite enfance.

C'est de retour au Congo fin 2012, avec son mari et ses deux enfants, que la jeune femme a l'idée de créer cette agence de formation. « J'étais butée au problème de la garderie. J'ai remarqué que beaucoup d'auxiliaires parentales, communément appelés « Nounous », gardaient les enfants mais ne savaient pas quoi faire avec eux. Ils tournaient en rond laissant l'enfant dans son coin. Je sentais qu'il existait un manque de communication avec l'enfant, entre autres avec mes enfants. C'est ainsi que j'ai eu l'idée de créer « Comme chez soi », avec pour objectif de former les nounous pour leur apporter une réelle connaissance de ce travail, leur faire prendre conscience du rôle qu'elles ont à jouer auprès de ces enfants, les valoriser aussi en tant qu'employées car il s'agit d'un véritable travail », explique Nadine Kioni. Ainsi, au sein de l'agence « Comme chez soi », des jeunes femmes congolaises, futures nounous, bénéficient d'une formation de qualité notamment en psychologie de l'enfant. « L'objectif n'est pas

d'en faire des psychologues, mais de leur faire comprendre les besoins de base d'un enfant âgé de 0 à 3 ans. Durant cette période, l'enfant a besoin d'écoute et d'attention. D'où l'idée de « Comme chez soi », pour signifier que l'enfant doit se sentir partout en sécurité. Nous leur apprenons comment communiquer et échanger avec l'enfant afin que ce dernier se sente épanoui et ouvert », indique la fondatrice de « Comme chez soi ». L'agence axe ainsi la formation autour de la nutrition, de la psychologie de l'enfant, de l'hygiène et de la santé, avec notamment comme objectif d'apprendre à ces futures nounous l'équilibre nutritionnelle de base et leur permettre de savoir quels sont les premiers gestes à poser quand, par exemple, un enfant tombe malade.

Des formations adaptées

Les différentes formations en cours à l'agence « Comme chez soi » dépendent du parcours professionnel de chaque élève. Elles peuvent ainsi durer entre deux et six mois. L'inscription coûte 20 dollars tandis que le minerval revient à 30 dollars. « Pour l'instant, nous venons de mettre en place un projet pilote d'une formation approfondie d'une durée de deux ans. Nous l'avons initié avec le centre « Don Bosco » qui a une grande renommée à Kinshasa. Les personnes formées ont au minimum un bac. La première



Nadine Kioni

année, elles suivent des cours généraux notamment l'anglais et la deuxième année est consacrée à la puériculture », précise Nadine Kioni. Les cours sont dispensés par de véritables professionnels dont un psychologue en charge de la formation sur l'éveil de l'enfant et un médecin en

charge des cours sur l'hygiène et santé. Les formations sont coordonnées par Bernadette Lienart, ancienne infirmière retraitée du CHU de Liège. Six personnes travaillent à temps plein au sein de l'agence. Cette dernière, depuis sa création, a déjà formé 350 nounous dont

330 ont été placées dans des familles. « C'est un marché rentable car beaucoup de familles qui ont des enfants ont besoin d'une nounou, d'autant plus que les écoles ferment à midi. Il faut quelqu'un qui s'occupera de l'enfant et en qui les parents auront confiance », explique la créatrice de « Comme chez soi ».

Une école maternelle dotée d'une crèche

L'agence connaît actuellement une forte croissance due à une augmentation de la demande. « Nous démarchons les entreprises, les écoles, les hôpitaux, les plaines de jeux. C'est ce qui accroît la demande », note Nadine Kioni. Cette dernière vient également de créer l'école maternelle bilingue (anglais et français) « Kiddies Academie Les Matelots », située dans le quartier huppé de Macampagne. L'école, qui est opérationnelle depuis le 5 septembre dernier, dispose notamment d'une crèche qui prend en charge des bébés à partir de l'âge de trois mois avec un projet pédagogique bien structuré. « L'école dispose de beaucoup de jeux de psychomotricité pour les enfants afin qu'ils se découvrent.

Généralement au Congo, on a une cour de récréation mais sans beaucoup de jeux. J'ai engagé un personnel expérimenté dans le secteur. L'objectif est d'avoir une école de proximité avec une qualité supérieure », conclut Nadine Kioni.

Patrick Ndongidi

ENJEUX POLITIQUES

La majorité présidentielle se prépare pour les élections

Joseph Kabila, en sa qualité d'autorité morale, a décidé de la mise en place d'une cellule de coordination électorale au sein de la plate-forme présidentielle.

Alors que les travaux du dialogue national achoppent notamment sur le calendrier électoral sur fond de l'exigence de l'opposition de fixer clairement la date de la présidentielle, la majorité présidentielle croit que le moment est propice pour se mettre en ordre de bataille. C'est tout le sens de la réunion que ses bonzes ont eu le 9 octobre à Kingakati dans la périphérie est de Kinshasa. Les membres du bureau politique, qui s'étaient retrouvés autour de leur autorité morale, ont eu droit à une communication de cette dernière qui s'est penchée sur les enjeux politiques de l'heure. Une réunion de vérité qui a permis à ce regroupement politique de recadrer sa perception par rapport à l'actualité politique du pays. Faisant la restitution de cette séance de travail, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a indiqué en sa qualité de secrétaire général de la

majorité présidentielle que la mise en place d'une cellule de coordination électorale a été l'un des points essentiels évoqués par le chef de l'État, Joseph Kabila. Sans plus de détails sur le fonctionnement de cette nouvelle structure au sein de la majorité présidentielle, le speaker de la chambre basse a déclaré qu'on en saura un peu plus dans les jours qui viennent. Le rôle de cette cellule électorale, s'est-il contenté de dire, est « d'aider les partis politiques de la majorité à disposer d'un schéma clair, des moyens suffisants pour gagner les élections ».

Aubin Minaku a fait part de la volonté de la plate-forme présidentielle de s'organiser en prévision des prochaines échéances électorales. « Si nous devons nous organiser maintenant, c'est parce que l'autorité morale a réitéré sa volonté ferme d'organiser les élections dans ce pays et rapidement, par le biais de la commission électorale indépendante. Nous nous focalisons sur les élections, rien que les élections », a-t-il déclaré alors que la date des élections est loin d'être fixée.

Alain Diasso

GENRE

Échange sur la nécessité de la suppression de l'autorisation maritale

Des membres de la société civile et l'ONG Libikisi se sont penchés sur une question lancinante de la nécessité ou pas de la suppression de l'autorisation maritale, permettant une épouse d'acquiescer un peu plus de liberté dans la vie active et professionnelle.

La suppression de l'autorisation maritale en vue de la pleine capacité juridique et judiciaire de la femme, la consolidation de la famille comme cellule de base de la société et l'exigence du respect de la considération mutuelle des époux ont été au centre des échanges de vues lors d'un dîner, le 8 octobre, dans la commune de Bandalungwa à Kinshasa, entre l'ONG Libikisi et différents membres de la société civile. Les deux parties ont également abordé les questions sur la gestion concentrée des époux aux charges du ménage, l'intérêt supérieur de l'enfant dans différents domaines, notamment en matière de succession par le choix de liquidateur parmi les enfants, ainsi que le recours limité au conseil de famille qui diminue les pouvoirs du couple et fragilise l'autorité parentale et l'unité conjugale.

Il y a également eu des échanges sur l'exclusion de la notion du ménage monoparental pour ne pas consacrer l'homosexualité, la mise en place des mécanismes institution-

nels pour assurer la stabilité, notamment le Conseil national de la famille, à l'instar du Conseil national de l'enfant et du Conseil national de la femme qui existent déjà. La non-modification des règles régissant la nationalité ont aussi figuré parmi les points débattus lors de ces échanges. « À l'ère de la mondialisation, il convient de réfléchir sur les conditions d'une implication plus effective de la femme dans la gestion, l'administration et dans la prise des décisions touchant à la bonne marche de la société en général et de la famille en particulier », a fait savoir une représentante de la société civile. Cette rencontre avait pour objectif d'harmoniser les vues sur un nouveau code de la famille, lequel code doit être adapté aux normes nationales et internationales en vigueur. Président de l'organisation non gouvernementale Libikisi, Jean Paul Matumona a plaidé en faveur de l'adoption du projet de loi portant révision du Code de la famille. Il a insisté sur la nécessité de réviser ce texte, compte tenu des inégalités persistantes entre l'homme et la femme. Cette rencontre a bénéficié de l'appui de la Banque mondiale et du Comité de pilotage pour la réforme des entreprises publiques du portefeuille.

Martin Engimo

UDPS

L'opposant Bruno Tshibala aux arrêts

Le secrétaire général adjoint de l'UDPS a été interpellé dimanche soir à l'aéroport international de Ndjili alors qu'il voulait se rendre à Bruxelles pour une mission officielle du parti.

Bruno Tshibala, cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a été empêché le 9 octobre à se rendre à Bruxelles à l'aéroport international de Ndjili. C'est ce que rapporte un communiqué publié le même soir de ce parti politique de l'opposition qui s'est inquiété du sort de son dirigeant amené, d'après la source, vers une destination inconnue. Secrétaire général adjoint de l'UDPS, Bruno Tshibala avait été interpellé par les services de la Direction générale de migration (DGM) alors qu'il s'apprêtait à prendre son vol à destination de Bruxelles dans le cadre d'une mission officielle du parti. Des sources proches de l'UDPS, on est convaincu qu'il s'agit d'un enlèvement. Aux dernières nouvelles, il a été donné d'apprendre que le concerné serait détenu dans les locaux de la DGM.

Alors qu'il était en train de remplir les formalités d'usage, l'intéressé avait vu son passeport confisqué avant de se faire balader dans plusieurs locaux sans qu'une solution ne soit trouvée à son problème, rapporte un membre de l'UDPS. La direction de l'UDPS dénonce ce qu'elle considère comme une méthode d'intimidation et de restriction de liberté tout en réitérant sa détermination à poursuivre

son combat pour l'alternance. Cependant, des sources judiciaires, il nous revient que la DGM aurait agi sur la base de la réquisition du procureur général de la République interdisant à une kyrielle de personnalités, membres



Bruno Tshibala

de l'opposition, de quitter le pays. Mises en cause par la justice pour les événements des 19 et 20 septembre dont elles porteraient la responsabilité intellectuelle en tant que présumés commanditaires, ces personnalités sont astreintes à demeurer au pays jusqu'à la conclusion de l'enquête judiciaire. Une situation qui ne favorise pas la détente politique pendant que le dialogue politique bat de l'aile.

Alain Diasso

CROISSANCE MONDIALE

Une légère décrispation en 2017

Contrairement à la morosité actuelle, la projection de la Banque mondiale (BM) pour l'année prochaine prévoit une reprise assez légère. Mais l'année 2016 arrive à son terme sans des changements dans les problèmes liés à la baisse de la demande malgré la poursuite des politiques monétaires, la diminution des investissements directs destinés aux pays en développement, la baisse des exportations des produits de base et enfin la baisse du niveau de confiance à la suite des incertitudes géopolitiques et économiques.

Pour accompagner cette légère reprise en vue, les recommandations des experts de la BM et du Fonds monétaire international (FMI) lors des dernières assemblées générales ont tourné autour de la nécessaire collaboration avec les pays pour arriver à accroître les synergies nécessaires entre les réformes monétaires, budgétaires et structurelles. Au-delà, ils ont jugé indispensable de stimuler la croissance et de créer suffisamment d'emplois. Les experts restent ainsi convaincus que les 15 prochaines années seront déterminantes pour l'économie mondiale. En effet, le contexte du développement, expliquent-ils, connaîtra des mutations importantes dues notamment au changement climatique, aux catastrophes naturelles et aux pandémies. Il est important d'arriver à compter sur une BM plus solide et souple, soutiennent-ils. Cela exigera également une collaboration plus fructueuse avec les autres institutions financières internationales et les partenaires mondiaux, un meilleur

accès à des nouveaux fonds privés et des moyens conséquents pour exploiter les changements technologiques et accroître les capacités des pays à mobiliser des ressources intérieures.

Dans leur analyse en 15 points, ils insistent sur le fait que la BM doit répondre de manière stratégique aux besoins mondiaux et à ceux de ses clients, en ciblant ses interventions dans les régions du monde qui expriment le plus de besoins en financement mais souffrent d'un difficile accès aux capitaux. À ce propos, certains parmi les experts ont recommandé principalement le renforcement du programme d'activités de savoir notamment grâce à une nette amélioration des cadres de suivi, d'apprentissage et d'évaluation ainsi que des flux Sud-Sud. La BM aidera à l'amélioration des cadres de préparation, de prévention et d'intervention des pays pour les aider à faire face aux situations de crise.

Bien entendu, le secteur privé sera appelé à jouer un rôle moteur. Les pays devront ménager aucun effort pour améliorer la gouvernance et les réglementations, accroître la compétitivité des marchés et assurer une plus grande ouverture et prévisibilité. La BM contribuera également à son niveau à la création des marchés et à la mobilisation des ressources privées à travers les garanties à apporter pour booster le financement des travaux d'infrastructures de qualité et des PME. Cette collaboration de la BM doit s'étendre aux autres banques multilatérales. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

COOPÉRATION RDC-CHINE

Construction d'un centre culturel et artistique moderne pour l'Afrique centrale

La construction du centre s'inscrit dans le cadre de la coopération culturelle entre la RDC et la Chine. Ce centre sera un haut-lieu pour les études culturelles et la création artistique au bénéfice des jeunes talents et des artistes africains.

Selon l'ambassadeur de la Chine, Wang Tongqing, le projet de construction d'un centre culturel à Kinshasa constitue à la fois une preuve de plus que les relations d'amitié et de coopération entre la Chine et la RDC sont au beau fixe. Ces relations, a-t-il reconnu, datent de longtemps et elles n'ont jamais cessé de s'affirmer et de s'enrichir au fil des ans. « Ces relations concernent divers domaines touchant à leurs intérêts vitaux respectifs et produisent d'année en année des fruits à la fois bénéfiques et abondants à leurs deux peuples. La Chine est désormais le premier partenaire commercial et deuxième investisseur de la RDC », fait-il savoir. Tout en reconnaissant que les échanges culturels entre les deux pays ont pris un nouvel envol, l'ambassadeur de la Chine a souligné que le Chœur congolais vox disposa

s'était rendu en Chine pour participer au 13e Festival international de Chœur de Beijing et a remporté plusieurs prix. Une délégation de la jeunesse congolaise a participé en Chine au Festival entre les jeunes asiatiques et africains et au Festival entre les jeunes chinois et africains, renforçant ainsi la connaissance mutuelle et l'amitié entre les jeunes de deux continents. Outre le domaine culturel, la Chine intervient aussi dans le secteur éducatif. C'est à ce titre que le diplomate chinois rappelle la contribution de son pays à la formation et au renforcement des capacités des Congolais dans tous les domaines. À titre illustratif, durant l'année en cours, la Chine a organisé diverses formations pour une centaine de Congolais et octroyé 130 bourses pour des études en Chine.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Ouverture du premier congrès de l'Ordre des infirmiers

Placé sur le thème «L'Ordre des infirmiers est-ce un levier pour l'amélioration de la qualité des soins en RDC», le premier congrès et l'assemblée générale de l'Ordre national des infirmiers en RDC a été ouvert lundi à Beatrice Hôtel. On y a noté la présence du deuxième vice-président du Sénat, des députés nationaux, des présidents des Ordres des médecins, des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes.

Le représentant du ministre de la Santé publique, qui a remis un exemplaire de la loi au président national de l'Ordre des infirmiers, lui a recommandé d'en assurer la vulgarisation. Pour permettre à tout infirmier partout où il se trouve de s'imprégner de cette loi, un exemplaire a été remis aux délégués des infirmiers venus de vingt-six provinces du pays.

Pour le président national de l'Ordre des infirmiers, la promulgation de cette loi est un motif de satisfaction des infirmiers du Congo qui, à travers leur président, ont exprimé leur reconnaissance au chef de l'État et au ministre de la Santé publique. «Je me sens redevable à ceux qui ont produit ce bienfait. Vous avez porté ce projet de loi depuis le ministère de la Santé publique par le ministre de la Santé publique qui en a fait son affaire personnelle et sa priorité,» indique-t-il tout en ajoutant que ces efforts ont conduit à ce que la profession infirmière soit reconnue en RDC car depuis 1952, elle était considérée comme une profession auxiliaire à la profession médicale.

L'ordre des infirmiers n'est pas un luxe
«L'ordre des infirmiers n'est pas un luxe», déclare le président de l'ordre national des infirmiers. Il est plutôt, poursuit-il, une responsabilité parce

que cet ordre est un organisme reconnu par la loi. Ce qui nous permet d'exercer la profession infirmière en bonne et due forme. Et se fiant à l'article 5 de la loi, Komba Djeko insiste sur le fait que «nul ne peut exercer la profession sans être inscrit à l'ordre». Il a, en outre, martelé sur le fait que l'ordre des infirmiers n'est pas non plus un organe concurrent aux ordres des médecins, des pharmaciens ou encore des chirurgiens-dentistes. Pour Komba Djeko, «nous sommes tous au service de la nation». L'ordre ne vient pas faire octroyer des grades ou matricule aux infirmiers ou encore augmenter leur salaire. Nous sommes des infirmiers et nous devons en être fiers. Nous ne devons pas nous cacher sous les appellations du genre assistant aux soins, manager des soins», laisse-t-il entendre. Pour remémorer leur engagement, les infirmiers et infirmières, tous debout et main levée, ont récité leur serment dans lequel ils se sont engagé «à apporter des soins à toute personne malade sans distinction et discrimination, à respecter la dignité et les croyances religieuses des malades, à s'abstenir de tout acte qui pourra mettre en danger la santé de malades». L'ouverture de ce congrès a été aussi marquée par la signature d'un accord de partenariat entre l'ordre des infirmiers et la Société congolaise des postes et télécommunications sur l'envoi des fiches d'inscription de l'ordre à tout infirmier à travers le pays. Cela pour permettre aux infirmiers même ceux travaillant dans les provinces de pouvoir se faire inscrire. Komba Djeko a annoncé qu'à la date du 31 juillet de chaque année sera célébrée la journée nationale de l'infirmier.

A.Nz.

MONDIAL RUSSIE 2018 – ÉLIMINATOIRES

La RDC dompte la Libye

Inédit. C'est pour la première fois que la sélection de la RDC de football flanque quatre buts à une sélection venue du Maghreb. Les Léopards ont dominé, le 8 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa les Chevaliers de la Méditerranée de Libye par quatre buts à zéro, en première journée des éliminatoires de la Coupe du monde de football dont la phase finale va se dérouler en Russie en 2018.

C'est littéralement une punition que les Léopards de la RDC ont infligé aux Chevaliers de la Méditerranée de Libye en cette première journée des éliminatoires. Les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge ont déroulé ! Déjà, le onze de départ et la tactique adoptée par ce technicien a été singulier. Le gardien de but Matampi, les latéraux Djo Issama Mpeko à droite et Joyce Lomalisa à gauche, avec dans la charnière centrale Gabriel Zakuani et Marcel Tisserand, ont formé un secteur défensif stable. La récupération et l'animation de jeu ont été mémorablement assurées par Chancel Mbemba et Jacques Maghoma, alors que Jordan Botaka et Yannick Bolasia (presque en électron libre même s'il a participé à la récupération en cas de dépossession de balle) ont complété le carré du milieu de terrain. Bolingi et Mbokani, deux autres colosses de ce onze national, formaient le duo d'attaque. Donc dans l'ensemble, un groupe choisi par Florent Ibenge pour d'abord répondre au défi physique qu'a posé la Libye, avant de prendre de l'ascendant au niveau tactique et technique.

Et les choses se sont précipitées rapidement. Sur accélération soudaine au milieu de terrain, Chancel Mbemba a désorienté tout le bloc défensif libyen, avant de trouver, à la limite d'une position litigieuse, Dieumeri Mbokani. Et celui-ci fêta dignement son retour en sélection après sa mésaventure avec la Fédération congolaise de football association (Fécofa) en ouvrant la marque dès la 5e minute de jeu. À la 45e minute,



Les Léopards de la RDC et les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye avant le coup d'envoi

Jonathan Bolingi a mis inexorablement les Léopards dans la voie de la victoire avec le deuxième but, concluant sur une passe en retrait de Jacques Maghoma qui s'était enfoncé dans la défense des Chevaliers de la Méditerranée. À la fin de la période, la RDC disposait d'une avance de deux buts à zéro. Au retour des vestiaires, Mbokani est revenu à la charge, signant un doublé de la tête, à la 56e minute, sur un centre parfait de Djo Issama après avoir déboulé sur une trentaine de mètres dans son flanc droit et mis dans le vent deux joueurs libyens. Mubele Ndombe, qui avait pris la place de Botaka blessé au sortir du deuxième quart d'heure de la première période, a inscrit le quatrième à 69e minute.

Ibenge après la victoire...

Pour cette rencontre, les Léopards qui jouent souvent en 4-3-3 ont choisi le 4-4-2. « C'était la vérité de cette rencontre », a indiqué Florent Ibenge à la presse après la rencontre. « On savait comment ils allaient jouer. On savait que les Libyens

n'aiment pas avoir la possession du ballon. Et le match qu'on a joué contre le Kenya était très intéressant pour nous. Ça sert à ça les matches amicaux. Contre le Kenya, on a eu une possession de ballon extraordinaire mais on a fini par perdre. Contre les Libyens, il fallait avoir la possession de ballon mais savoir aussi sauter les lignes. C'est pour ça qu'on a joué avec deux attaquants. On a joué en 4-4-2. Nous avons changé notre système habituel », a-t-il précisé. Rappelons que la RDC a été battue le 4 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa par le Kenya (0-1) en amical. « C'était un beau match avec beaucoup de buts. On a assisté à un beau spectacle. C'est le premier pas pour la qualification. Mais le chemin est encore très long. Il va falloir tenir bon. C'est un groupe très difficile. On a très bien commencé. Il va falloir continuer. Il y a de belles équipes comme la Tunisie, la Guinée. Même la Libye, ce ne sera pas facile là-bas. Il faut s'accrocher », a pour sa part noté Cédric Bakambu. Le

joueur de Villarreal a participé à cette fête, ayant remplacé Jonathan Bolingi au quart d'heure de la fin de la partie.

Cette lourde défaite libyenne à Kinshasa va laisser des traces. En effet, le journal espagnol Marca a annoncé que le sélectionneur de la Libye, le technicien espagnol Javier Clemente, a été viré. Il dirigeait la sélection libyenne depuis 2013, avec des statistiques mitigées en 14 matchs (3 victoires, 6 nuls et 5 défaites).

Dans l'autre rencontre de ce groupe, la Tunisie a dominé, le 9 octobre, au stade Mustapha Ben Jannet de Monastir, la Guinée Conakry par deux buts à zéro. Aymen Abdennour (59) et Anis Ben Hatira (80) ont été les buteurs tunisiens au cours de cette rencontre. Au classement, la RDC prend la tête avec trois points pour son goal average de +4, devant la Tunisie, également trois points pour un goal différence de +2. La Guinée et la Libye sont troisième et quatrième à l'issue de cette première journée.

Martin Engimbo

DIVISION 1

V.Club bat Rojolu, Mazembe crucifie Dibumba, Renaissance du Congo se fait respecter par Vetu à Matadi

Il n'y a pas eu de trêve au championnat national de football le week-end alors que les Léopards de la RDC affrontaient le 8 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa les Chevaliers de la Méditerranée de Libye. La Ligue nationale de football a organisé les rencontres dans les trois zones de développement de la Division 1.

Le 9 octobre à Kinshasa l'AS V.Club a difficilement battu le SC Rojolu par un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit par l'attaquant international rwandais, Ernest Sugira, moins de dix minutes après son entrée en jeu en deuxième période. C'était donc un service minimum pour les Dauphins Noirs qui gardent la tête de la zone de développement ouest avec neuf points en trois rencontres livrées. L'on note que V.Club a été privé de ses internationaux pour cette rencontre, notamment Padou Bompunga et Joyce Lomalisa ainsi que de son entraîneur principal, le sélectionneur Florent Ibenge, retenus en sélection pour le match contre



T P Mazembe

la Libye. L'on note toujours dans cette zone de développement le résultat probant réalisé par le FC Renaissance du Congo, vainqueur de l'AS Vetu Club à Matadi par deux buts à un. C'est la troisième victoire du club dirigé par le pasteur et évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa et l'homme d'affaires Antoine Musanganya,

tous anciens dirigeants du Daring Club Motema Pembe d'où est issu le FC Renaissance en 2014 à la suite d'une dissidence. Le club compte donc neuf points en trois matchs joués. Enfin, notons dans la troisième rencontre de cette poule disputée le dimanche l'AS Ndombe a été battu à domicile dans le Bandundu par le Racing Club de Kinshasa sur la marque

d'un but à deux.

Dans la zone de développement centre-sud, signalons d'emblée le large succès du Tout-Puissant Mazembe sur la modeste formation du FC Dibumba de Tshikapa par cinq buts à zéro. Shavda Masha à la 11e minute, Jean Kasusula à la 31e minute sur la balle arrêtée, Deo Kanda à la 34e minute, le Malien Adama Traoré à la 86e

et le Zambien Jonas Sakuwaha à la 90e minute ont été les buteurs des Corbeaux de l'ex-province du Katanga au cours de cette partie presque de gala pour les protégés du président Moïse Katumbi Chapwe actuellement en exil. Mazembe a livré cette rencontre sans ses internationaux de la RDC, notamment Bolingi Mpangi, Bope Bokadi et Djo Issama Mpeko, alors que Salif Coulibaly jouait avec le Mali battu par la Côte d'Ivoire et aussi Rainford Kalaba, également battu avec le Zambie à domicile par le Nigeria.

Enfin, l'on rappelle le match à égalité d'un but partout entre Sa Majesté Sanga Balende et le CS Don Bosco à Mbuji-Mayi le vendredi et la victoire surprise du promu Ocean Pacifique de Mbuji-Mayi sur New Soger de Lubumbashi par un but à zéro. Dans la zone de développement est, l'OC Bukavu Dawa a été tenu en échec sur son terrain par DC Virunga de Goma. Score de la partie : deux buts partout. Et Dauphin Noir de Goma a dominé AC Capaco de Beni par deux buts à un.

M.E.

CENTRE CULTUREL JEAN-BAPTISTE-TATI-LOUTARD

Cent vingt enfants congratulés

La remise des kits scolaires aux cent vingt enfants, qui ont participé aux ateliers de français organisés par le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, a eu lieu le 8 octobre en présence des parents, encadreurs et invités.

Du 1er août au 30 septembre, le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, en partenariat avec la Société Chevron Overseas Congo, a organisé les ateliers de français dans le but d'occuper les enfants pendant les vacances mais aussi d'élever leur niveau de langue à travers des épreuves de langue française, de vocabulaire, de conjugaison, de lecture. Une activité qui bénéficie de l'appui de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire.

Expliquant l'engagement de la société Chevron à cette initiative bâtie sur le principe de l'accumulation des connaissances, Méthode Nkoua, représentant ladite société, a dit : « Nous voulons ensemble avec les enseignants régler le problème que nous constatons dans la pratique de la langue française que ce soit au niveau des enfants ou des personnes adultes. Dans les demandes d'emploi ou les courriers que nous recevons, nous constatons que les gens ont un réel problème en français. Au niveau de l'école aussi, le constat est peu reluisant, quatre élèves seulement sur 10 ont un bon niveau en français. L'éducation étant le premier acte prioritaire



Les enfants ayant participé aux ateliers Crédit photo «Adiac»

dans le cadre de la responsabilité sociétale de Chevron, nous avons décidé d'agir au niveau du CMI et CM2 parce que c'est là que commencent les problèmes. Ainsi, ensemble avec le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et avec l'appui de la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, nous avons commencé à développer ce projet ».

Sur le contenu du projet, unique en son genre, jamais expérimenté ailleurs qu'au Centre cultu-

rel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, Alain Rock Ngoma, directeur dudit Centre, a renchéri : « Nous sommes partis sur une méthodologie de recherche. On a joint le système français et le système congolais. Pour ne pas fatiguer les enfants pendant le déroulement de l'atelier, on y a ajouté une dimension culturelle, donc le côté ludique. Cela a permis aux enfants d'étudier avec enthousiasme, joie et gaieté ». Et d'ajouter : « Notre souhait est que ce programme puisse continuer par exemple les week-ends en période scolaire et qu'il soit élar-

gi à d'autres sites de la ville qui peuvent accueillir au moins 500 enfants. L'autre souhait est que la société Chevron continue de nous soutenir ». La première expérience de l'atelier de français, lancée en 2015, a connu la participation de 50 enfants. Cette année, ce nombre a été triplé. « De tout cœur, nous souhaitons que ce projet se poursuive l'année prochaine car il nous a permis d'améliorer nos connaissances en langue française, notamment en orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire », a dit un élève dans son mot de re-

merciement aux initiateurs du projet et à tous ceux qui ont apporté leur concours à sa réussite. Un sentiment partagé également par Robert Tchicaya, représentant le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de la ville. Une représentation théâtrale et l'interprétation des chants appris lors des différents ateliers ont été présentées avant la remise des kits scolaires (cahiers, dictionnaire, stylos et livres) et des attestations de participation aux enfants.

Hervé Brice Mampouya

ARTS MARTIAUX

Des journalistes sportifs formés pour mieux interpréter un combat de taekwondo

La Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) a organisé le week-end dernier à Pointe-Noire un séminaire de formation sur la bonne compréhension du déroulement d'un combat de Taekwondo. Cette formation, qui a été destinée aux journalistes sportifs de la ville océane, a été présidée par Me Stanislas Mbys, ceinture noire 9e dan et président de la Fécotae.

Depuis quelques années, le taekwondo de compétition a considérablement évolué. Le règlement a été profondément modifié et l'utilisation du plastron électronique a également participé à changer les règles de combat et la stratégie pour gagner. Au regard de toutes ces modifications qui ont tout de même permis de rendre le taekwondo plus équitable et plus intéressant à regarder, la Fécotae a pensé organiser une formation d'un jour au profit des journalistes.

Il s'est agi en fait du deuxième stage national organisé par la Fécotae. L'objectif de cette activité était de donner aux journalistes sportifs de Pointe-Noire des outils pouvant leur permettre de mieux comprendre et interpréter



Les journalistes formés présentant leurs diplômes Crédit photo «Adiac»

un combat de taekwondo. La formation a été donnée par Me Thomas Moutala, ceinture noire 5e dan et secrétaire général adjoint de la Fécotae. Au programme de cette formation, il y a eu le règlement d'arbitrage de compétition combat, les gestes d'appel des combattants, les gestes de commandement de l'arbitre, les gestes pour inciter à combattre,

les dimensions de l'aire de combat, la durée d'un combat, les techniques et zones permises, les actes prohibés, etc.

L'intervention de Me Eloi Ndoumba, ceinture noire 4e dan et meilleur arbitre de taekwondo au Congo, a été d'un apport spécialement pertinent pour mieux saisir et comprendre les règles d'arbitrage. Dans son mot de circons-

tance, le président de la Fécotae s'est dit content d'avoir patronné cette activité, un transfert de savoir utile qui devrait dorénavant permettre aux journalistes sportifs de la ville océane de commenter sans ambiguë un combat de taekwondo. « Cette formation va vous permettre désormais de mieux comprendre et surtout de bien interpréter un combat de

taekwondo, car autant que vous êtes à l'aise en commentant un match de football, autant que vous devriez l'être en taekwondo », a dit Stanislas Mbys.

Pour tout dire, cette formation a été une vraie école pour ces journalistes, car ils ont appris concernant les points valides que les compétiteurs pouvaient marquer un point pour un coup de pied direct au corps, le double pour un coup de pied retourné, trois points pour un coup de pied direct et quatre points pour un coup de pied retourné s'ils arrivaient à toucher la tête.

À la fin de cette activité, tous les participants ont reçu leurs diplômes. Cette activité a connu la présence de Me Ernes Wilfried Malanda, ceinture noire 5e dan et Me Beaudouin Jean Kibamba, respectivement président de la ligue départementale de Pointe-Noire et président de la ligue départementale du Niari. Rappelons que le général Choi Hong Hi a fait du taekwondo une discipline officielle le 11 avril 1955, après un long travail de développement et d'unification des différentes écoles d'arts martiaux coréennes.

Hugues Prosper Mabonzo

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Les Diabes rouges ont pris un faux départ

Les Diabes rouges ont mal débuté les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Les Congolais se sont inclinés, le 9 octobre au stade de l'Unité (1-2), face aux Pharaons d'Egypte en match comptant pour la première journée de la zone Afrique. Le talent de Mohamed Salah seul (auteur d'un but et d'une passe décisive), a suffi pour faire la différence

A peine commencé, les Diabes rouges ont déjà touché le fond. Les Congolais sont derniers de leur groupe avec zéro point alors que l'Egypte en compte trois, le Ghana et l'Ouganda un point chacun. Loin d'être inférieurs aux Pharaons, les hommes de Pierre Lechantre avaient pourtant les moyens pour arracher un bon résultat en témoigne leur ouverture du score à la 23e minute. Thiévy Bifouma trouvait Fodé Doré qui coupait parfaitement de la tête la trajectoire du ballon. Dans la foulée de cette ouverture du score des Diabes rouges, Fabrice Nguessi Ondama était proche du break mais le talent d'Essam El Hadary, le gardien de l'Egypte a, cette fois-ci, eu raison de sa frappe qui prenait la direction des buts à la 27e minute.

Derrière ces belles séquences, les Diabes rouges ont réveillé leurs vieux démons. Ils laissent filer les points sur des petits détails qu'ils auraient pu être corrigés: par



Les Diabes rouges prennent un faux départ (Adiac)

exemple, si le Congo avait pris la préparation du match au sérieux. Les Congolais n'ont pas disputé le moindre match de préparation avant de recevoir l'Egypte alors que la plupart des sélections testaient leur forme. En plus, le 5-3-2, le système de jeu que Pierre Lechantre défend depuis qu'il a pris les rênes des Diabes rouges n'a pas du tout fonctionné. Avec un milieu du terrain qui a montré des limites inquiétantes et une défense dont le couloir gauche était le maillon faible, les Diabes rouges ne pouvaient s'attendre qu'au pire. D'ailleurs, toutes les offensives de l'Egypte passaient par le côté tenu par Imouélé

Ngampio. Et Mohamed Salah s'en est régalé. Il échoue d'abord à deux reprises (18e et 31e) devant Gildas Mouyabi, le portier des Diabes rouges, avant de confirmer à la 40e minute sur l'offrande de Tarek Hamed. C'est également sur ce côté que Mohamed Salah a délivré à la 57e minute, la passe en retrait à Abdallah El Saeid pour le deuxième but égyptien. Après le but égyptien, les Diabes rouges ont manqué d'efficacité devant les buts. La frappe d'Imouélé Ngampio a été sauvée sur la ligne par Islam Gamal à la 73e minute. Dans l'action qui suivait El-Hadary s'est bien défendu devant les attaquants congo-

lais. Delarge Dzon avait tenté de forcer la décision à la 86e minute mais sa frappe non cadrée échoue sur le petit filet extérieur. Le Congo perd à domicile. Mohamed Salah a démontré à Pierre Lechantre qu'à cette étape de la compétition, seuls des joueurs d'expérience peuvent faire gagner le match. Il y a de quoi regretter peut-être l'absence de Delvin Ndinga et Prince Oniangué, deux milieux du terrain écartés par le choix de l'entraîneur.

Les déclarations

« Nous avons une idée et nous l'avons bien défendue. Nous avons toujours respecté l'adversaire. Nous

avons joué en nous appuyant sur les points forts du Congo. Nous avons eu la chance de marquer sur des contre-attaques. C'est ce qui a fait la différence. Le Congo est une bonne équipe notamment en ce qui concerne l'attaque. Ils ont de très bons joueurs. Nous avons été patients pendant le jeu et nous avons attendu l'occasion pour marquer », a commenté Hector Cuper, le sélectionneur des Pharaons d'Egypte.

« J'estime que l'équipe du Congo a fait un match de très grande qualité. Certes une grande qualité, on attend une victoire ou un match nul. Malheureusement nos occasions ne sont pas rentrées. Le problème, on savait que dans cette équipe-là, il y avait un joueur d'exception qui s'appelle (Mohamed) Salah. On en avait parlé toute la semaine et on était en train de voir quelle était la meilleure solution pour l'empêcher de nous nuire. Et quand on fait le bilan, un premier but de lui et une passe décisive de lui également ; ça veut dire réussir à empêcher un grand joueur d'évoluer, ce n'est pas plus simple que ça », a déclaré Pierre Lechantre, le sélectionneur du Congo.

James Golden Eloué

Le Nigeria fait le plein en Zambie, le Cameroun tient en échec l'Algérie (groupe B)

En déplacement à Ndola, les Super Eagles ont battu les Chipolopolo Boys zambiens (2-1). Et prennent la tête du groupe au bénéfice du match nul concédé par l'Algérie face à un Cameroun solide (1-1).

A Ndola, Ikeme, le gardien du Nigeria, a souvent été le plus en vue des Super Eagles : arrêts face à Tembo et Kalaba en première période, puis interventions décisives face à Kalaba puis Mwanza. Mais le coéquipier d'Oniangué à Wolverhampton finissait par s'incliner face à Mbesuma, bien aidé par Omeruo (71e). Mais cela ne suffisait pas aux locaux, puisque le prometteur duo Iwobi-Iheanacho avait déjà donné deux buts d'avance aux Super Eagles : le Gunner d'une demi-volée à la 32e puis le Citizen passait en revue l'arrière-garde des Chipolopolos. Le champion d'Afrique 2013 s'impose ainsi chez le vainqueur de 2012 et prend la tête du groupe.

A Blida, après un but précoce des Fennecs (Slimani dévie un corner de



Le Nigeria d'Onazi remporte une belle victoire chez la Zambie de Kalaba (SALIM DAWOOD/AFP)

Mahrez, 7e), l'arbitre permettait aux locaux de conserver leur avantage en oubliant un penalty évident (main de Zeffane). Mais à la 24e, Salli servait Moukandjo, victorieux face à Raïs M'Bolhi (1-1).

En seconde période, Aboubakar et Slimani permettaient à M'Bolhi et Nkoulou de se mettre en évidence, avant qu'Ondoa ne brille devant Guedioura. Le score en reste là et place les Algériens sous pression avant leur voyage au Nigeria le mois prochain. A l'inverse, les Lions indomptables se rassurent avant de recevoir une Zambie déjà en danger après ce revers à domicile.

Algérie-Cameroun : 1-1 (1-1)

Buts : Slimani (7e) pour l'Algérie, Moukandjo (24e) pour le Cameroun

Zambie-Nigeria : 1-2 (0-2)

Buts : Mbesuma (71e) pour la Zambie, Iwobi (32e) et Iheanacho (32e) pour le Nigeria

Classement :

1) Nigeria, 3 pts, 2) Cameroun, 1 p, 3) Algérie, 1 pt, 4) Zambie, 0 pt

Camille Delourme